RAPPORT D'ACTIVITE 2016

FD
FA

ASSOCIATION
FEMMES POUR LE DIRE
FEMMES POUR AGIR

8 rencontres
147 intervenant.e.s
622 participant.e.s

20 écoutantes
558 appels - **191** dossiers ouverts
3 permanences **- 175** rendez-vous

11 ateliers
18 animatrices/animateurs
94 participant.e.s

239 adhérent.e.s
91 % de femmes
45 % de personnes handicapées

79 bénévoles
1 volontaire en Service Civique
3 employées

39 821 pages vues sur fdfa.fr
28 590 minutes vues sur YouTube
754 fans Facebook - **152** abonné.e.s Twitter

SOMMAIRE

L'édito de la présidente

1. Manifestations FDFA
2. Autres manifestations
3. Interventions et rencontres
4. Lutte contre les violences
5. Ecoute Violences Femmes Handicapées
6. Ateliers & permanences
7. Communication
8. Fonctionnement
9. Financements
10. Projets 2017

© Didier ADAM

Editorial de Maudy Piot,
Présidente

Bonjour à chacune et à chacun,

Je viens comme chaque année vous faire partager la vie aventureuse, riche et pleine de votre association. Beaucoup d'entre vous la connaissent par la lecture du flash info et par la consultation de notre site.

L'année 2016 a été riche en événements et en rencontres. Notre association a reçu des récompenses qui nous honorent et donnent une grande visibilité à FDFA.
- Tout d'abord l'Ecoute Violences Femmes handicapées qui réalise un énorme travail a été récompensée par le prix Citoyenneté d'OCIRP handicap, par le label "Sexisme pas notre genre" du ministère des Droits des Femmes où notre amie Laurence Rossignol nous a accompagnées et fait partager son enthousiasme.
- Ensuite, quelle joie et quelle fierté de recevoir la « Mention spéciale » du prix des Droits de l'homme de la République française 2016, des mains de Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires Etrangères.

* Nous avons eu la grande joie de recevoir Blandine Métayer, actrice et auteure comme la marraine de notre association ; quelle formidable cadeau ! Blandine est dynamique, elle combat les violences que vivent les femmes handicapées, elle a une présence extraordinaire, elle nous accompagne et nous fait connaître.

* La fondation Orange, partenaire de FDFA, a donné la première qualification de "Maison digitale" à nos locaux pour l'insertion professionnelle des femmes handicapées et pour l'espace "Ecoute Violences Femmes Handicapées".
Cela nous a permis d'organiser des ateliers informatiques animés par Jocelyn, détaché par Orange.

Je ne vais pas énumérer tout le travail fantastique réalisé par notre association. Tout cela n'a pu être réalisé que grâce au travail si précieux et aux engagements des bénévoles ; par le soutien des adhérentes et adhérents présent.e.s régulièrement au sein de FDFA.

Nous avons dû faire face à un arrêt de travail prolongé de notre salariée : un mouvement de solidarité, de partage et de soutien s'est spontanément mis en place pour pallier les problèmes que cela entraînait. Je tiens à remercier toutes et tous du fond du cœur car FDFA a pu ainsi poursuivre ses engagements.

Je veux également remercier les écoutantes qui font un travail remarquable. L'écoute est une activité difficile, il faut de la disponibilité, savoir écouter, orienter. Que toute l'équipe des écoutantes, notre juriste, notre avocate, notre assistante sociale soient remerciées.

J'aurais beaucoup de choses à partager encore, lisez le rapport d'activité de votre association pour en savoir plus.

Maintenant, je voudrais dire que nous avons besoin de chacune et de chacun d'entre vous pour poursuivre ce magnifique travail. FDFA est de plus en plus connue, demandée pour de nombreuses conférences dans la France entière.

A l'heure d'aujourd'hui nous manquons d'adhésions, j'aimerais que nous arrivions à dépasser le chiffre de 2016.

Nous avons de beaux projets pour 2017, je compte sur vous !

Maudy Piot,
Présidente

MANIFESTATIONS FDFA

SOIREE INTERNATIONALE

« Vivre au-delà du handicap – Le handicap au-delà des frontières » Mercredi 16 mars 2016

Cette année, le 8 mars abordait les luttes féministes dans le monde et la solidarité internationale. FDFA a accueilli des femmes algériennes, camerounaises, nigériennes, tunisiennes, etc… pour débattre des combats féministes et du handicap dans le monde.

A la Maison des Associations du 15ème arrondissement, Maudy Piot a remercié Patricia Bouché, directrice des lieux, pour son chaleureux accueil, sa grande sympathie et sa solidarité. Elle a souhaité la bienvenue au public en présentant l'association, ses actions et cette soirée dédiée au dialogue au-delà des frontières :

> *Cette soirée est placée sous tous ces mots, solidarité, dignité, respect et la lutte à l'encontre des violences vécues par les femmes, handicapées ou non. Je vous remercie beaucoup d'être là ce soir.*

Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et des Droits Humains, a pris ensuite la parole :

> *Cette année, nous avons axé toutes nos initiatives sur les questions de solidarité internationale des femmes. Et c'est pour cela que je remercie FDFA d'avoir joué le jeu, en faisant venir des femmes qui se battent dans le monde.*

Evoquant les initiatives menées par la Mairie de Paris, elle a précisé :

> *Il y a deux choses à retenir sur ce qui se passe dans le monde actuellement pour les femmes, d'abord toutes nous ont fait part d'un développement des violences à l'encontre des femmes. […]*
>
> *Toutes demandaient que nous ayons en tête cette nécessité de séparer les forces politiques et religieuses, afin que l'émancipation des femmes puisse se développer dans tous les pays. […]*
>
> *Au-delà de toutes les violences, et cela quelles que soient les couches sociales, la question de la crise économique pèse énormément sur les conditions de vie des femmes actuellement. […]*

Nous sommes dans une société de la liberté globalement, mais il faut passer aussi à la société de l'égalité pleinement en France. Et aujourd'hui ce n'est pas le cas, vous le savez en tant que femmes, en tant que personnes handicapées, cette égalité aujourd'hui n'existe pas.

Danielle Michel-Chich, journaliste, a ensuite présenté Djemila Benhabib, marraine de la soirée :

Toute l'œuvre de Djemila est une réflexion sur ce qu'est la citoyenneté, et ce que doit être la citoyenneté à une époque de montée des intégrismes religieux.

Djemila Benhabib a alors présenté son parcours de vie et son parcours intellectuel contre la montée des intégrismes et contre la mise sous tutelle de la femme dans un certain contexte islamique.

Si j'ai un message à faire passer aujourd'hui, c'est celui de garder jalousement la mémoire et de la préserver. Mais pas seulement dans nos cœurs, dans nos actions quotidiennes. De faire de leur message le moteur de notre action citoyenne. Je pense que, à FDFA, vous le faites bien, parce que vous êtes autant dans la réflexion que dans l'action. Mais aussi dans l'inclusion et la diversité. Que vous êtes aussi de grandes humanistes, en ce sens que vous mettez au centre de vos préoccupations l'homme, la femme, dans toute sa grandeur et vous souhaitez lui offrir tous les leviers pour s'émanciper.

Un dialogue s'est alors ouvert avec la salle, portant sur la démocratie, l'égalité femme-homme, la montée de l'islamisme et sur le port du voile :

Une action est vouée à l'échec si elle n'est pas réfléchie, si on ne définit pas au préalable les bases de cette action. Nous sommes des démocrates et il faut se situer dans le référentiel démocratique avec la boussole démocratique, et cette boussole, pour ma part, c'est celle de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi celle de la séparation des pouvoirs politiques et religieux. […]

Quelles sont les forces politiques qui existent dans notre société, dans les sociétés de façon générale, qui veulent aliéner les femmes ? D'un pays l'autre, la situation diffère, mais il n'en demeure pas moins que les forces politico-religieuses sont toujours là pour aliéner les femmes. […]

Si l'on est convaincu que les humains sont égaux en dignité, et c'est ce que je crois, car je suis une fille des Lumières, à partir de là, on ne peut pas justifier une quelconque violence, discrimination en relativisant et en disant : c'est la culture, c'est la tradition, c'est la coutume. Il n'y a rien qui peut justifier une quelconque violence ou discrimination à l'égard des femmes. […]

Il ne faut jamais perdre de vue que l'islam politique est un mouvement totalitaire qui commence par engloutir la femme pour engloutir l'ensemble de la société. […] L'islam politique s'est doté d'une visibilité et l'étendard qu'il a d'abord brandi dans les pays musulmans et qu'il commence à brandir petit à petit dans les démocraties occidentales, c'est à travers le voile islamique.

Après ces riches échanges, Danielle Michel-Chich a accueilli Temna Tabib et Rima Dhrif de l'association tunisienne « Les Citoyennes ». Temna Tabib a évoqué son parcours de femme non voyante engagée dans des actions militantes pour les droits de femmes et plus particulièrement des femmes handicapées et a insisté sur l'absence de représentation des femmes au sein des associations de personnes handicapées.

Rima Dhrif, secrétaire de l'association, a ensuite présenté les objectifs de « Les Citoyennes » :

> *On crée une association de femmes, pour les femmes et constituée de femmes.*
> *Pour cela, nous avons trois axes : la sensibilisation des femmes handicapées et leur famille par rapport à leurs droits humains. […]*
>
> *Deuxième chose, ce sont des sessions aussi de formation pour le renforcement des capacités des femmes handicapées et surtout dans les régions, les parties rurales et à l'intérieur du pays. […]*
>
> *La dernière chose c'est par rapport à la violence à l'égard des femmes handicapées et on va introduire un nouveau concept, celui de l'autodéfense pour les femmes handicapées. On va faire des formations pour que la femme handicapée ne soit pas toujours celle qui doit suivre l'homme, qui doit subir, elle doit aussi agir, savoir comment se défendre elle-même, car elle peut le faire.*

Anne-Lyse Chabert, Danielle Michel-Chich & Béatrice Idiard-Chamois

La parole a été ensuite donnée à Béatrice Idiard-Chamois, sage-femme à l'Institut Montsouris, qui a créé deux consultations gynécologie et handicap et parentalité et handicap :

> *Il y a véritablement un tabou et un barrage par rapport à cette vie affective et sexuelle, par rapport aux femmes en situation de handicap, et aux hommes aussi, qui sont parfois maltraités également. Et c'est très important, je dérange. Je suis une soignante, je suis moi-même en situation de handicap, j'ai une grave maladie selon mes médecins.*

Anne-Lyse Chabert, philosophe, qui travaille sur l'éthique médicale, et adhérente de l'association, a livré un texte sur les limites du concept de handicap et l'a rapproché de la thématique de la soirée, celle de l'aventure :

> *Souvent, dans le handicap, on se retrouve en situation où l'individu handicapé est forcé de choisir, accepter ce qu'on lui propose ou au contraire essayer d'en repousser les limites. Cet essai n'a pas une obligation de résultats mais il inclut ce geste de contestation et de projection en avant de celui qui ne se satisfait pas d'emblée du monde qui lui est donné au départ.*
> *Accepter, ne pas savoir à l'avance si ce geste est réalisable ou non, accepter l'incertitude, c'est se donner les moyens de vivre une aventure. […]*

Une société qui permet à ces concitoyens de vivre l'aventure de leur vie est une société qui doit accueillir les dissolutions des limites qu'elle pose elle-même. Si les frontières qu'elle désigne ne sont pas suffisamment poreuses pour être dépassées, à travers l'audace de certains citoyens handicapés, aucun changement ne pourra advenir.

Julie Boulanger, elle aussi adhérente, a évoqué son parcours de vie de la Bretagne au Québec puis à Paris et des liens qu'elle a tissé dans ces lieux, de son envie de faire bouger les lignes, de son engagement associatif :

Cette association [Capteurs de rêves] m'a conduit à développer ma propre entreprise pour ne plus chercher des emplois qui ne correspondaient pas à ce que j'attends. Je n'avais pas envie de répondre aux candidatures réservées aux personnes handicapées, pour remplir des quotas dans les entreprises. Parce que j'ai des compétences et je veux les exploiter et pas remplir des trous.

Après des échanges avec le public, la soirée s'est achevée par le traditionnel pot de l'amitié.

En termes de fréquentation, 170 personnes se sont inscrites en ligne et 76 sont passées par l'émargement. Néanmoins, la salle de la Maison des Associations du 15ème arrondissement était pleine et on peut donc estimer la fréquentation à plus de 100 personnes.

L'accessibilité des débats

Le public de la soirée

Hélène Bidard, Maudy Piot et Djemila Benhabib

MANIFESTATIONS FDFA

COLLOQUE

« Les Aventurières de la vie – Le handicap au-delà de ses limites » Marraine : Pinar Selek Samedi 19 mars

Les Aventurières de la vie, ce sont ces femmes qui saisissent à pleines mains, à plein corps, à pleine énergie, un monde dans lequel le dynamisme de la différence impose un regard nouveau sur toutes les singularités.

Réfléchir, partager, faire évoluer les conceptions de la représentation du handicap ; naviguer dans les mers sombres du désir perdu, de l'abandon, du rejet, de l'exclusion ; repartir avec la fougue de l'invention, l'apprivoisement des limites qui permettent, sans héroïsme, d'être des Citoyennes à part entière, le handicap n'étant pas notre identité mais le tremplin d'une vie singulière, riche et partagée.

Placée sous le marrainage de Pinar Selek, sociologue, militante féministe et pacifiste, ce colloque s'inscrivait dans le prolongement de la soirée du 16 mars en complétant son propos. Il s'est déroulé à l'Espace Conférence des Diaconesses.

Maudy Piot, présidente de FDFA, a ouvert les débats en présentant l'association et les objectifs de cette journée :

> *Ce colloque, les aventurières de la vie, le handicap au-delà de ses limites, si nous avons choisi ce thème, c'est pour montrer que nous, les personnes porteuses d'une singularité, pour vivre au quotidien, sans le savoir, nous prenons à plein cœur, à pleines mains, à pleine vie pour vivre notre différence entre tant que citoyennes. J'ai trouvé intéressant de faire intervenir des personnes porteuses de handicap et des personnes valides pour que chacune et chacun, avec ses mots, son histoire personnelle, nous raconte qu'au fond, porteur d'une singularité ou pas, la vie, c'est une aventure merveilleuse si on sait la regarder avec ouverture, solidarité et partage.*

Anne Hidalgo, Maire de Paris, retenue par d'autres obligations, avait tenu à adresser aux participant.e.s un message vidéo dans lequel elle saluait le travail de l'association :

> *Le plus important reste de faire évoluer le regard que nous portons sur le handicap ainsi que les représentations qu'on en donne. C'est en cela que le travail mené par votre association, comme l'exemple même de ces « Aventurières », est absolument décisif. Chaque femme sans exception contribue à faire respirer, vivre et grandir notre société, participant à y ouvrir de nouveaux possibles. Ce colloque en donne le plus bel exemple.*

Message d'Anne Hidalgo

Pinar Selek

Pinar Selek, marraine de la journée et adhérente de l'association, a alors pris la parole pour présenter ce qu'est l'aventure à ses yeux :

> *Quand nous résistons à ce qui nous est imposé, les aventures commencent. L'expérience de la résistance est une aventure, c'est sûrement beaucoup mieux qu'une expérience de soumission, de l'enfermement mais la résistance n'est pas seulement une poésie lyrique.*
> *Elle est aussi très fatigante, très très fatigante. Moi, quand j'ai résisté par exemple à la torture, je subissais. Je résistais mais je subissais, je voulais vivre d'autres aventures.*

Plaçant sa réflexion à la confluence de son expérience de vie et de sa démarche de sociologue, elle a précisé :

> *Un petit handicap nous amène à une grande aventure. Nous nous trouvons dans de grandes histoires de résistance, mais c'est dur. Pour cela, nous refusons les identités imposées, exilés, handicapés, homosexuels, roms, etc. Les différences deviennent importantes parce que les dominants ont la prétention d'être tout le monde, universels, normaux. Alors ils nous définissent, ils définissent ceux ou celles qui ne sont pas comme ils veulent, pas utiles à leurs intérêts.*

Et d'ajouter :

> *Notre lutte est complexe aussi. Elle a deux dimensions.*
> *Nous essayons de créer une aventure collective ensemble pour changer la société, pour une biodiversité dans la société. […] En même temps, nous avons une autre lutte dans nos vies, chacune dans sa vie, pour la rendre plus belle. Nous nous rendons compte que nous ne connaissons pas nos limites. Nous tentons de découvrir, connaître nos potentiels, pour connaître nos limites et après, arroser les fleurs qui sont dans nos cœurs.*

Pascal Parsat, animateur de la journée et modérateur des débats, a ensuite pris la parole pour présenter les participant.e.s de la table ronde sur le thème « le handicap n'est pas notre identité ».

Première à intervenir, la psychiatre Saïda Douki-Dedieu a abordé le thème « Réussir sa vie malgré la double discrimination entre résistance et antifragilité » :

> *Handicap et réussite ne sont pas, tant s'en faut, incompatibles. Les multiples exemples de personnes en situation de handicap dont l'aventure de vie a été pleinement aboutie démontrent à l'envie que l'accomplissement n'est pas l'effet du hasard. Et ce d'autant qu'elles étaient porteuses de handicaps de toutes natures, y compris mentaux, et qu'elles se sont illustrées dans tous les domaines, scientifique, artistique, politique, sportif. […] Les difficultés que rencontrent ces sujets sont moins liées à leurs limites fonctionnelles qu'à la discrimination dont ils pâtissent dans toutes les sociétés. Car ce dont souffre le malade, c'est beaucoup plus du mépris et du rejet de son partenaire social que de sa propre déficience physique ou mentale à laquelle il peut finir par s'adapter.*

Citant l'exemple d'une femme issue de l'immigration, illettrée et atteinte de troubles psychiques qui est devenue une prospère cheffe d'entreprise, Saïda Douki-Dedieu a présenté les deux concepts de résilience et d'anti-fragilité.

> *Ces « tuteurs de résilience », comme les appelle Boris Cyrulnik, ont l'intelligence du cœur et accompagnent la personne sans tenter ni de la sauver, ni d'interférer dans ses choix de vie. « Imposer une aide non souhaitée maintient la personne dans le rôle de victime », écrit le neuropsychiatre. C'est au contraire des espaces de créativité dont elle a besoin, des occasions de relever des défis à sa mesure et, en même temps, de regagner sa fierté. Il faut beaucoup de lucidité sur nos motifs, nous accompagnants, pour que notre intervention ne devienne pas une prison. » Rendre la personne consciente de ses capacités, voilà bien la réelle position résiliente …*

L'anti-fragilité est un néologisme créé par Nassim Nicolas Taleb, auteur du *Cygne noir :*

> *Tous les cataclysmes qui fondent sur un homme, une culture, une civilisation, qui les bouleversent, les réduisent à néant, peuvent être une source de bienfaits.*

Et de poursuivre par la définition du handicap telle que proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé :

> *L'OMS résume en 2015 ce nouveau paradigme adopté par la majorité des auteurs dans cette définition : « Le handicap n'est pas simplement un problème de santé. Il s'agit d'un phénomène complexe qui découle de l'interaction entre les caractéristiques corporelles ou psychiques d'une personne et les caractéristiques de la société où elle vit. Pour surmonter les difficultés auxquelles les personnes handicapées sont confrontées, des interventions destinées à lever les obstacles environnementaux et sociaux sont nécessaires. »*

Et de conclure :

> *C'est dire que nul n'est pleinement autonome et que nous avons tous besoin les uns des autres. Alors, faisons au moins en sorte que mon handicap ne soit pas ton regard et que ma résilience ou mon antifragilité se nourrissent de ton sourire et de ta solidarité.*
> *Dans ce nouveau regard, le handicap n'est plus appréhendé en fonction des limitations (incapacités) qu'il impose mais des potentialités qu'il met en valeur ou démasque voire génère.*

Simone Korff-Sausse, psychanalyste, a abordé dans sa communication la thématique « Ni victime, ni héroïne ». Après avoir lu une lettre de Niki de Saint-Phalle à sa mère, récit de comment une femme devient une aventurière :

> *Elle nous apprend néanmoins comment l'héroïne peut se faire un chemin à travers les ténèbres : les ténèbres étant le corps qui dysfonctionne, le rejet et l'exclusion, les possibilités qui se restreignent comme une peau de chagrin, une image sociale toujours en deçà de ses désirs et ambitions, image négative, dévalorisée que la femme finit parfois par intérioriser pour se voir elle-même comme incapable ou peu désirable.*
> *On retrouve cela beaucoup dans le domaine du handicap, cette intériorisation, ce miroir négatif.*

Simone Korff-Sausse a précisé :

> *Etre victime ou héros, cela revient au même, c'est l'aboutissement d'un processus analogue. A la dénégation dont doit faire preuve le héros correspond la revendication ou la plainte de la victime. La véritable opposition n'est pas entre victime et héros mais entre d'une part : victime, héros, c'est-à-dire un statut d'exception, extra-ordinaire ; et d'autre part, ni victime ni héros, un statut ordinaire.*

Et de conclure :

> *Bref, à la lumière de cette analyse sur l'exception, la question très concrète qui se pose est la suivante: le handicapé a-t-il droit à une vie ordinaire ?*

Evoquant le poète, égyptologue et philosophe Philippe Rahmy, atteint de la maladie des os de verre :

> *Autour d'une personne malade ou handicapée, on a recours aux bonnes intentions, la pitié, la sentimentalité pour mieux cacher les mouvements souterrains, inconscients, qui sont plutôt le rejet, ou pire le mépris, en tout cas une malveillance sous-jacente à l'apparente bienveillance. […] La société baigne dans l'idéologie idéalisante où la personne atteinte d'une maladie ou d'un handicap est obligée de se plier à l'image de celui qui est capable de renverser l'adversité. Une résilience imposée. […] Philippe Rahmy refuse la valorisation positivante de ce que serait l'écriture pour une personne en situation extrême. Il nous montre combien l'écriture prend sa source dans la rage, la douleur et le désir de vengeance de l'enfant fracturé et plâtré qui a fait tant d'efforts pour donner le change et être cet élève brillant. Il dit : « Moi qu'on admirait pour mon courage et pour ma gentillesse, moi qui voulais tuer les gens avec la haine que je mettais dans mes sourires ». Cette haine, il a réussi à la transformer en une œuvre littéraire.*

Anne Marcellini, sociologue du sport est ensuite intervenue sur la thématique « Corps, sport, handicap au féminin » et a présenté son approche :

> *Je travaille depuis longtemps avec des sportifs ayant des singularités, des maladies, pour certaines handicapantes, avec des anomalies diverses et variées, d'origines diverses et variées d'ailleurs. […] Finalement, la déficience, la différence, l'anomalie, la singularité corporelle ou intellectuelle, sensorielle, etc., elle pose problème dès lors que cet attribut singulier est construit par l'extérieur comme un problème, ou plus exactement construit par l'extérieur comme quelque chose de discréditant, quelque chose permettant l'assignation radicale à une catégorie. Quand on parle de stigmatisation, l'important à comprendre par un sociologue, c'est que la stigmatisation veut dire que l'attribut me discréditant, il recouvre l'ensemble de mes autres caractéristiques aussi. […]*
>
> *L'aventure corporelle, si on l'étudie précisément, c'est souvent, la plupart du temps, une aventure qui peut être décrite du point de vue des sensations, du point de vue très personnel, mais c'est toujours une aventure me mettant en lien avec autrui. Le corps est mis en jeu dans des espaces collectifs, publics, il est exposé. L'aventure corporelle, c'est proposer son corps comme une matière première dans la relation avec autrui.*

Et de préciser :

> *L'important dans l'engagement physique et dans l'aventure corporelle dans les pratiques sportives, c'est la question du développement des interdépendances : comment ces gens rentrent dans des relations, progressivement, des liens d'interdépendance avec les autres et développent de nouveaux attachements réciproques.*

Une série de questions-réponses s'est mise en place avec la salle, en attendant l'arrivée de Patrick Segal. Maudy Piot a synthétisé la teneur de ces échanges :

> *La difficulté, à nous personnes singulières, c'est d'être ni du côté du héros, ni du côté de l'admirable, ni de la compassion. C'est la société qui de temps en temps nous oblige à prendre les trois positions. C'est pour nous des positions intolérables et que nous ne voulons pas pour vivre notre vie de citoyenne. On nous oblige parfois à avoir un rôle que nous ne voulons pas et nous le prenons quand même.*

Patrick Segal, écrivain, cinéaste, ancien handisportif, a présenté à son tour son parcours de vie avec la survenance de son handicap :

Quand on décide de sa vie, on a en face de soi un corpus contraignant : le corpus médical qui vous dit que c'est interdit, impossible.

Avec beaucoup de faconde, Patrick Segal a retracé son itinéraire et ce qui l'avait poussé vers l'aventure :

> *Mon père m'avait dit plus jeune : nous avions été contraints à l'héroïsme. Et je me suis dit : maintenant, je suis contraint à faire quelque chose. J'ai raté plein de machins, alors j'ai décidé de faire le tour du monde pour rencontrer des gens qui allaient m'apprendre. […]*
>
> *Tout ce que j'ai entrepris, c'était par passion, en marchant dans mes rêves, je suis allé au-delà du temps où j'étais valide.*

Pascal Parsat a résumé par ces mots :

> *Vous confirmez que les rêves naissent libres et égaux en droit. Et l'héroïsme contraint, votre lot, c'est celui aussi des leaders associatifs car les collectivités surfent sur leur indignation pour faire un travail absolu sans moyens. On voit que l'héroïsme contraint est partout, c'est quelque chose où il faut rester vigilant.*

Après une période d'échanges avec la salle, la parole a été donnée à Temna Tabib et Rima Dhrif de l'association tunisienne « Les Citoyennes ». Déjà intervenues lors de la soirée du 16 mars, elles ont axé leur communication sur la place des femmes handicapées dans la société tunisienne et sur les violences envers ces femmes en situation de handicap.

> *On constate que la discrimination des femmes en Tunisie est à son paroxysme dans le domaine de l'intégration sociale et de l'emploi, quand il s'agit des femmes handicapées.*

Et de poursuivre :

> *Pourquoi cette réalité qui n'est autre que l'isolement, l'exclusion ? Est-ce dû à l'incapacité de la femme handicapée ? Notre société véhicule encore des préjugés et des stéréotypes vis-à-vis du handicap et particulièrement vis-à-vis de la femme handicapée. Les négligences par la famille durant son enfance la marqueront pendant toute sa vie. Marginalisée à l'école, elle ne participe pas à la vie de groupe comme le garçon handicapé. Elle accepte malgré tout le rôle qu'on lui attribue.*
> *Elle reste sans jugement, ne pouvant pas prendre d'initiatives.*
> *Il faut insister sur les liens étroits entre le lien social et l'évolution affective. […] On constate que la femme handicapée ne peut pas souvent avoir une image positive d'elle, puisqu'elle n'est pas acceptée par sa famille et n'arrive pas à réaliser une vie sexuelle ordinaire. D'autre part, elle n'arrive pas à jouer son rôle professionnel selon ses motivations et ses attentes. Par conséquent, il y a une perturbation de la conscience de soi.*

Et de rappeler que :

> *le handicap est avant tout dans la tête et dans le regard des autres. L'enjeu de notre association est d'essayer de créer une dynamique nouvelle pour l'égalité, afin de transformer ce regard pour faire de la différence et de la diversité une source d'enrichissement social.*

Après un échange avec la salle, Maudy Piot a déclaré qu'il

> *serait intéressant qu'on travaille avec l'association de Temna pour qu'il y ait un jour un numéro international pour aider les femmes à sortir de cette spirale de la violence.*

Au retour de la pause déjeuner, l'après-midi s'est ouverte par une prise de parole de Pinar Selek, marraine de ce colloque, qui a rappelé l'universalité du combat de FDFA :

> *Tout ce qu'on fait ensemble touche toutes les femmes, tous les êtres humains et je vous invite, vraiment, de participer à notre création car on n'est pas dans un combat seulement, on est dans la création d'un rêve. Un rêve où les gens peuvent vivre comme ils veulent : lentement, sans avoir besoin d'être fortes.*

Pascal Parsat a ensuite invité Dorine Bourneton, première femme handicapée pilote de voltige aérienne et écrivaine, à présenter son histoire, ses actions et ses aventures :

> *Pour aller au bout de mes rêves, j'avais plus à perdre en perdant ma joie qu'en perdant mes jambes. La joie fait oublier les obstacles, les doutes, le travail acharné pour franchir l'impossible. Tous, nous pouvons y arriver. L'impossible n'est qu'un état transitoire. La différence entre le possible et l'impossible, c'est la volonté, celle de s'adapter positivement, de dire oui à la vie.*

Et Dorine Bourneton de conclure :

> *Le plus important, c'est d'exister, d'avoir une quête, un idéal et c'est ce besoin-là que j'ai satisfait en travaillant avec les autres, en équipe, dans le partage, dans l'écoute, dans l'amitié, la solidarité. Et mes plus grandes joies, les joies les plus belles qu'on puisse connaître et rencontrer, c'est souvent les joies partagées, ce ne sont pas les joies solitaires.*

S'en est suivie la table ronde de l'après-midi. Placée sous le titre « La révolte des différences crée la passion de vivre », elle a été ouverte par Fatimata Hamey-Warou, universitaire, Présidente fondatrice de l'Association franco-nigérienne de défense des droits de la femme au Niger (MATA) qui a évoqué les « Femmes meurtries, libération des femmes nigériennes », en particulier les actions menées par son association pour prévenir la fistule obstétricale.

Fabienne Haustant, danseuse malvoyante, a parlé de sa passion de la danse, des obstacles qu'elle a dû surmonter pour vivre sa passion et du concept mis en avant dans son association « Danse les yeux fermés ».

Pascal Parsat, Fatimata Hamey-Warou et Fabienne Haustant

Poursuivant dans le domaine artistique, la table ronde a donné la parole à Miss Ming, comédienne, qui a interprété une chanson écrite pour l'occasion avant de faire partager son aventure artistique et son aventure de vie :

Il faut arrêter la violence, arrêter de mettre tout le temps les gens différents dans des cases inférieures. Il faut arrêter de leur dire qu'ils sont des victimes, il faut les encourager, éduquer autrement.

La harpiste Anja Linder a quant à elle parlé de sa passion pour son instrument, de l'accident qui lui a fait perdre l'usage de ses jambes, de sa rencontre avec Milan Kundera et des avancées technologiques qui ont permis d'adapter sa harpe à son handicap.

Véronique Laplanne, atteinte de deux handicaps invisibles et adhérente de l'association, a expliqué comment elle est parvenue à trouver sa place dans la société :

> *Apprendre à relativiser, c'est aussi apprendre à faire preuve d'une franchise réelle, libérée des opinions de masse et de la volonté de ne pas écorner son image personnelle. Apprendre à relativiser, c'est justement s'accorder un temps pour souffler et un espace pour réfléchir sur la réalité. Je découvre le lâcher prise et les bonnes questions à se poser.*

Jean-Yves Tual, comédien, metteur en scène, dessinateur, un petit garçon différent, « qui n'était pas destiné à flirter avec les étoiles » :

> *Si j'ai vécu cette aventure, si j'ai encore réalisé un de mes rêves, c'est un peu parce que même dans les moments difficiles, non à cause du handicap mais peut-être plutôt grâce à ce handicap, j'ai toujours gardé l'idée que « pouvoir, c'est vouloir deux fois », et que rien ne peut alors nous empêcher de réaliser nos rêves.*

Fatimata Hamey-Warou, Fabienne Haustant, Miss Ming et Anja Linder

Alexia Bailly et Isabelle David, de l'association « Solidarité Sourds Bénin », ont enfin parlé de l'école bilingue ouverte à Cotonou pour les enfants sourds et les enfants entendants.

Danielle Michel-Chich, journaliste, auteure et adhérente, a conclu l'après-midi avec un exercice original : elle a réagi à des mots-clés tirés d'un chapeau en racontant son aventure de vie.

> *Résignation : c'est le contraire de l'aventure. Etre une aventurière, c'est le contraire de se résigner, c'est construire sa vie avec ses moyens, les rencontres qu'on fait, elles aident beaucoup.*

Le mot de la fin est revenu à Maudy Piot, présidente de FDFA :

> *Notre travail est d'accompagner ceux et celles qui pour le moment n'ont pas la force ou le courage de rentrer dans cette aventure de vie. Notre solidarité, elle est là. Leur dire : venez avec nous dans ce bateau, nous allons découvrir des horizons qui nous étaient encore inconnus. Pour cela, nous avons besoin de vous, de votre soutien et nous avons besoin de nous rencontrer de temps en temps. Les aventurières de la vie, le handicap au-delà de ses limites, c'est nous.*

La fréquentation totale de la journée est estimée à 120 personnes pour 187 inscrites et 79 ayant émargé à l'accueil.

Vue du public

Vente des ouvrages des intervenant.e.s

MANIFESTATIONS FDFA

CONFERENCE-DEBAT

«Emploi : le Défi du handicap »
Samedi 11 juin 2016

La conférence-débat annuelle, préambule à l'Assemblée Générale de l'association, portait sur l'emploi des femmes en situation de handicap.

Investie depuis son forum national « Femme, Travail, Handicap » en 2009 sur la question de l'emploi et du travail des femmes handicapées, FDFA poursuit ses réflexions sur cette question essentielle.

Quelle réalité ? Quels freins ? Quels obstacles ?

Comment construire un projet professionnel quand on est femme et en situation de handicap ?

Quand les femmes handicapées prennent leur destin en main et créent leur emploi : cette conférence-débat avait également pour objectif de donner la parole aux femmes handicapées entrepreneuses et créatrices d'emploi.

Cette journée était construite sur un échange d'expériences et un dialogue entre les différents parcours de vie professionnelle avec le poids du handicap.

L'ouverture de la journée est revenue à Maudy Piot. La présidente a rappelé les raisons de cette manifestation :

> *Nous avons la tradition de commencer notre assemblée générale par une conférence débat qui a lieu le matin et en début d'après-midi, car l'important est d'échanger, d'inventer toujours de nouvelles manières de travailler.*

La présidente a poursuivi en rappelant les chiffres de l'emploi des femmes handicapées et en présentant les objectifs de cette journée d'échanges :

> *Il n'y a que 22 % de femmes porteuses de handicap qui ont un emploi en France, 22 % de femmes handicapées pour 40 % d'hommes handicapés.*
> *Nous nous battons depuis deux ou trois ans sans grand succès. Ce que nous voulons, c'est la parité. Nous voulons que dans l'embauche obligatoire des personnes handicapées, toutes les entreprises disent qu'elles embauchent 3 % de femmes et 3 % d'hommes. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, il n'y a que 1,5 % de femmes handicapées.*
> *Nous avons donc encore beaucoup de choses à faire, c'est pourquoi nous avons organisé cette conférence débat, nous allons échanger, et il faudra que nous partions en ayant la conviction que nous avons toujours quelque chose à faire, que nous avons toujours assez d'imagination, de créativité pour poursuivre la lutte pour que les femmes handicapées ne soient plus oubliées.*

Maria Litran qui animait la journée a donné la parole en premier lieu à Stéphanie Seydoux, Cheffe du service des Droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

En ouverture de ses propos, Stéphanie Seydoux a tenu à rendre hommage aux actions de l'association et de sa présidente :

> *Une association qui existe depuis 2003 mais qui ne cesse de prendre une place plus importante dans le cercle des droits des femmes, Maudy prend une part active, contributive à tous les travaux sur les questions relatives aux droits des femmes, elle réussit à porter la parole de celles qu'elle défend dans tous les cercles où il faut continuer de dire qu'il y a bien une spécificité, qui s'attache au fait d'être femme et handicapée, mais que pour autant, cette spécificité n'enferme pas, à condition d'être bien prise en compte dans les actions qui sont conduites.*

Abordant le thème de la rencontre, Stéphanie Seydoux a rappelé :

> *Il faut garder un angle sur cet aspect très important de l'insertion dans la vie sociale, dans la vie active, accéder à un emploi c'est avoir un revenu, accéder à l'autonomie, c'est un combat qui se mène en France, à l'international, c'est la condition pour accéder à tous ses droits en tant que personne. On sait aussi que cette insertion dans la vie professionnelle est loin d'être acquise et il y a lieu de combattre pour cela et de manière aussi active, aussi déterminée que possible.*

Ouverture par Maudy Piot

Stéphanie Seydoux et les intervenantes

Elle s'est engagée à réfléchir avec ses services à la proposition de sous-quota et de porter la question devant les administrations concernées.

Stéphanie Seydoux a alors rendu la parole à l'animatrice pour l'ouverture de la première table ronde de la journée : « Emploi, le défi du handicap ».

Martine Vignau, syndicaliste à l'UNSA, vice-présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées a ouvert les débats en intervenant sur l'action des syndicalistes en matière de handicap, déplorant que celle-ci soit si peu connue. Elle a rappelé avec force et conviction que :

> *l'emploi des personnes en situation de handicap n'est pas l'affaire de quelles spécialistes, mais c'est l'affaire de tous et de toutes, d'ailleurs, je dis en principe « de toutes » d'abord.*

Elle a abordé ensuite la récente « Loi Travail » en mettant en lumière les avancements proposés dans deux amendements :

> *les congés pour assurer une présence au foyer, lorsque vous avez un enfant ou un adulte handicapé. […]*
>
> *Un autre amendement, porté par le gouvernement, avec un travail très important de la part des associations, c'est l'accompagnement, de façon à assurer un continuum d'accompagnement tout au long du parcours de la personne. Ainsi, la notion d'emploi accompagné a été introduite dans cette loi au niveau de l'Assemblée nationale de façon à ce qu'on puisse aider tant l'employeur que la personne pour qu'elle puisse avoir une activité normale et se maintenir dans l'emploi de façon continue*

Pour terminer, elle reprit la proposition de l'association :

> *Il faut un véritable plan d'emploi pour qu'on puisse, sur trois ans, avec l'ensemble du panel pour pouvoir avancer sur cette problématique, et dans laquelle j'intégrerai qu'il faut 3 % pour les femmes et 3 % pour les hommes, c'est un très bel objectif.*

Marie-Laure Souplet, créatrice d'une entreprise de formation et adhérente de l'association, prit ensuite la parole pour évoquer tout préalable à l'emploi, à savoir la formation : scolarité, études supérieures, formation professionnelle.

> *L'enfant a le droit à une véritable existence scolaire, mais le handicap à l'école reste très souvent un tabou. Même si depuis la loi du 11 février 2005, tout enfant peut s'inscrire à son école de quartier. En théorie, bien sûr. […]*
>
> *La problématique de cette scolarisation amène un énorme problème, qui est celui d'atteindre le niveau bac.*

Enfin, elle a rappelé que :

> *[…] l'accueil des étudiants handicapés est désormais une obligation pour tous les établissements d'enseignement supérieur.*

La parole fut ensuite donnée à Deza Nguembock, directrice d'une agence de conseil en communication qui a évoqué son parcours depuis son Cameroun natal :

> *En France, on met des barrières, ce qui empêche à la personne handicapée de découvrir ses potentiels. Il faut tomber pour apprendre à se relever. Il faut développer les potentiels au maximum pour que la personne puisse trouver sa place plus tard.*
> *Je suis aujourd'hui directrice d'une agence spécialisée sur la question sociétale des entreprises. J'ai subi des discriminations dans la recherche de l'emploi. Je suis diplômée de la Sorbonne. Je suis allée aux États-Unis pour faire un e-business. Quand j'ai commencé à chercher du travail en France, en 2004, je mettais sur mon CV la notion de travailleur handicapé. Je n'ai eu aucun retour. Quand j'ai enlevé cette mention, mon téléphone n'a pas arrêté de sonner. J'ai donc pris conscience que c'était un problème sociétal, donc je me suis demandé comment faire avancer l'acceptation du handicap.*

Elle a ensuite décrit les actions et campagnes créées par son agence pour faire évoluer les perceptions du handicap, en particulier auprès d'entreprises.

Le témoignage suivant fut apporté par Chiara Condi, présidente fondatrice de la société Led by Her. Elle a explicité sa démarche :

> *J'ai créé un incubateur solidaire avec deux écoles de commerce, on a établi un parcours pédagogique qui comprend un tiers de développement personnel pour aider les femmes à trouver qui elles sont, quels sont leurs talents, construire leur projet, un tiers qui est partenariat et un tiers est technique.*
> *Les cours sont donnés bénévolement par des personnes qui travaillent dans des entreprises, on a des coaches, des personnes des écoles de commerce, des entrepreneurs.*
> *On a un programme individuel pour chaque femme, chacune est suivie sur son projet.*

Stéphanie Dupré, réalisatrice, a présenté à son tour son parcours professionnel :

> *Je suis handicapée moteur de naissance. Je suis réalisatrice, formatrice, et j'ai eu un parcours incroyable car j'ai travaillé pendant près de quinze ans pour les grandes entreprises. J'étais freelance, mais je n'ai jamais compris, dans un premier temps, quand il y avait de la discrimination.*
> *J'ai toujours pu trouver du boulot car j'étais dans des rencontres de personne à personne.*

Les intervenantes de la première table ronde « Emploi : le défi du handicap »

Elle a, entre autres, insisté sur la difficulté de la rencontre entre personnes valides et personnes handicapées au sein de l'entreprise.

> *[…] Je suis devenue indépendante, c'est aussi un signe que la difficulté d'entrer dans les entreprises est réelle, mais c'est aussi une volonté de ma part. Je travaille comme réalisatrice et formatrice, sur l'accessibilité, car c'est le grand sujet.*

La parole fut ensuite donnée à Philippa Motte, fondatrice d'un cabinet de conseil sur le handicap psychique au travail. Elle présenta la mission de ce cabinet :

> *Le cabinet fait du conseil, de la formation, de la sensibilisation et de l'accompagnement de personnes en poste autour du handicap psychique. Et on fait un gros travail de définition sur le handicap psychique : maladie mentale, handicap mental, handicap psychique, etc., travail sur les représentations et la stigmatisation. On travaille sur les origines du handicap, comment on le soigne. […]*
>
> *On fait se rencontrer des personnes en situation de handicap et des personnes valides. C'est très important d'apprendre à être un pédagogue aussi, de parler de sa problématique pour apprendre à dédramatiser.*

Son intervention s'est achevée sur ces paroles :

> *Toutes les personnes en situation de handicap qui sont ici aujourd'hui qui ont pris la parole sont indépendantes.*
> *On est un peu rebelle, on a un goût de l'autonomie prononcé et il est parfois plus facile d'être à l'intérieur pour tenir le discours qu'on veut tenir.*
> *Je suis très impressionnée et heureuse de ce que j'ai entendu aujourd'hui.*

Enfin, Sylvie Kaczmarek, sociologue et administratrice de FDFA, est intervenue pour présenter les premiers résultats d'une enquête auprès des personnes handicapées en emploi. Cette enquête genrée porte sur 800 réponses dont 64 % de réponses de femmes. Les réponses de ces femmes montrent que :

- 55 % d'entre elles sont en emploi.
- une sur deux a suivi des études supérieures
- 90 % ont une reconnaissance de travailleur handicapé.

Elle a abordé les questions du manque d'évolution des carrières, de l'isolement, du harcèlement moral et plus généralement du pessimisme des femmes handicapées en emploi. Cependant, elle a aussi noté :

> *J'ai l'impression que les personnes font plus d'efforts pour parler de leur handicap au travail mais c'est souvent parce qu'elles n'ont pas le choix parce que leur handicap est visible. Donc, pour celles qui ont un handicap invisible, on tente de passer outre, jusqu'au moment où il y a de très gros problèmes, notamment un handicap auditif ou un handicap psychique, parce que ça conduit à des situations très difficiles à gérer, des incompréhensions, des choses compliquées.*

Après cette table ronde s'est instauré un moment d'échanges avec la salle, sous forme de témoignages ou de questions directement posées aux intervenantes, sur le matériel adapté, les aides techniques et financières, les situations de discrimination et les recours possibles…

Au retour de la pause déjeuner s'est tenue la seconde table ronde de l'après-midi. Intitulée « L'emploi et moi », elle réunissait des femmes en emploi, en recherche d'emploi, indépendantes, auto-entrepreneuses, créatrices de leur activité…

Florence Soriano-Gafiuk, professeure spécialisée dans la formation d'enseignant.e.s à l'université de Lorraine et adhérente de l'association, a animé cette table ronde avec dynamisme et énergie.

Pour tenter de rendre cette dynamique, le compte-rendu des interventions reprendra les questions de l'animatrice ou la thématique abordée et les réponses apportées par les intervenantes.

- Questionnement :

> *La plupart d'entre vous, vous n'êtes pas nées en situation de handicap, vous avez été confrontées à une maladie qui vous a amenées vers une situation de handicap. Ce que je voudrais que vous expliquiez, c'est à quel moment vous avez eu l'impression que votre vie professionnelle était en train de basculer, que votre handicap prenait le dessus sur votre vie professionnelle.*

Martine Maleval, enseignante :

> *Je considère les questions de santé comme relevant d'une question intime et privée. Et lorsque ça touche la sphère du travail, brusquement, c'est quelque chose qui doit passer dans la sphère publique, c'est-à-dire qu'il faut assumer publiquement.*

Marlène Varnerin, en création d'entreprise :

> *Je suis née sourde profonde. […]Je savais que j'étais sourde, très tôt. C'était mon identité, je l'ai accepté tout de suite, je ne pouvais pas entendre, c'est tout. Mais je pouvais tout faire, aller dans une université, faire un diplôme.[…]*
>
> *C'est un handicap de communication qui pose certains obstacles, dans le monde du travail, par rapport aux collègues, au patron, au chef, dans une équipe, c'est un problème de communication.*

Les questions de discrimination : dès les entretiens d'embauche ?

Albane Tisseau, chargée de communication :

> *J'ai eu beaucoup de chance au départ, j'ai eu une vie professionnelle remplie, je n'ai jamais eu à me battre pour trouver du travail. […]*
> *J'ai toujours eu du travail par des connaissances, des relations. C'est l'humain qui primait avant tout. Ensuite, j'ai commencé à avoir de vrais problèmes de santé. Je suis restée longtemps sans travailler. Quand il s'est agi de retrouver du travail avec cette nouvelle problématique de santé, j'envoyais des CV, j'ai eu des entretiens et là s'est posé à moi ce problème de discrimination. Avant, les gens ne faisaient pas de différence et là, j'ai eu des questions, des regards en entretien… J'ai le cas d'une personne qui n'osait pas me regarder. […]*
> *C'est le monde du travail qui m'a fait prendre conscience de ma différence en fait.*

Juliette Cahen, juriste :

> *Je suis fonctionnaire cadre supérieur au ministère de la santé. On a des obligations de mutation au bout d'un certain nombre d'années, de par les textes et aussi dans l'objectif de faire une carrière professionnelle intéressante. […]*
> *Et j'ai mis longtemps à trouver un nouveau poste. Comme toujours, on me disait que ce n'était pas mes compétences, que c'était compliqué, il y avait toujours des excuses.*
> *Les gens du même niveau que moi mettent six mois à un an pour changer de poste, pour moi, c'est plus de deux ans.*

Le rôle de la hiérarchie et des collègues dans la construction des difficultés

Martine Maleval :

> *Pour moi, la hiérarchie et les collègues, ça n'a pas été facilitateur, il y a eu un combat à mener.*
> *Cependant, je n'ai pas eu l'impression que ce combat était différent des combats que j'ai pu mener avant quand je n'étais pas limitée dans mes déplacements. On doit réquisitionner les mêmes forces qu'on a en soi pour arriver à obtenir ne serait-ce que son droit. On le fait seulement dans des conditions différentes mais l'énergie est là, ce sont les mêmes ressorts.*

Salamata Dramé, présidente d'une association de personnes handicapées :

> *Arrivée en France, j'obtiens mon titre de séjour et je suis embauchée comme caissière dans un supermarché. Je ne connaissais pas mes droits. Étant reconnue à la MDPH comme personne handicapée, on doit connaître tous nos droits.*
> *C'était mon erreur. J'ai trouvé du travail, j'étais contente.[…]*
> *Ils [les collègues] ne comprenaient pas. Ils étaient jaloux, parce qu'on avait réduit mes heures de travail.*
> *Je suis tombée en dépression.*
> *Le médecin du travail a réagi, ils m'ont mis en invalidité.*
> *Il faut d'abord connaître ses droits avant de chercher du travail.*

La parole a ensuite été donnée à Rute-Isabel Virgilio-Venancio, responsable handicap du Groupe Suez, qui a présenté le rôle de la mission handicap au sein des Ressources Humaines ainsi que les textes relatifs à l'emploi des personnes handicapées.

■ Créer sa propre activité

Marlène Varnerin, infographiste :

> *Dans mon parcours, j'ai souvent vu des personnes sourdes qui me racontaient leur propre témoignage et leurs difficultés d'intégration dans une entreprise, à quel point c'était dur parce qu'il n'y avait pas de communication, parce que dans les réunions importantes, la personne sourde était souvent exclue car ils manquaient de moyens. […]*
> *C'est ce qui m'est arrivé et je me suis dit : est-ce que j'ai envie de faire ça toute ma vie ? Est-ce que j'accepte ces conditions ? En parallèle, j'avais une envie, j'ai fait des études dans le milieu du livre, j'ai un métier d'infographiste, je voulais travailler avec des gens en langue des signes pour avoir une communication plus facile. J'ai voulu créer ma propre entreprise. […]*
> *Ce qui m'inquiète un peu, c'est qu'au moment de la création d'une entreprise, j'ai droit aux aides humaines. Est-ce que les aides de l'AGEFIPH continuent ou pas ?*

Julie Boulanger, créatrice de « Avec les yeux de Julie » :

> *Je suis salariée en CDI depuis le 1er juillet 2014 et je suis mon propre patron. Il existe un statut autre qu'auto-entrepreneur ou travailleur indépendant, c'est celui d'entrepreneur salarié. Je développe mon projet dans une coopérative d'activité et d'emploi. L'idée est de porter un projet en coopérative, ça consiste à mutualiser les dépenses indispensables en tant que chef d'entreprise, c'est-à-dire la comptabilité, service juridique…, c'est une charge qu'on met en commun. Je n'ai pas cette charge de travail à gérer et ça me permet de travailler pour mon activité, le tourisme culturel. […]*
> *Entreprendre, c'est possible ; si vous avez des rêves, ne vous empêchez pas de les réaliser, n'attendez pas les autres, vous devez être acteur de vos rêves.*

Les intervenantes de la seconde table ronde

Quelques conseils…

Rute-Isabel Virgilio-Venancio :

> *Les conseils sur l'embauche, je dirais que ça commence bien avant l'embauche. C'est-à-dire qu'il faut déjà être au clair avec ce qu'on sait faire, ce qu'on veut faire et ce qu'on peut faire. J'insiste beaucoup sur le « peut faire » car la sanction qu'on peut avoir dans l'entreprise, c'est de faire l'adéquation poste-contrainte.*

Julie Fillon-Labbé :

> *On a du mal à prendre des risques quand on est en situation de handicap car on se sent inférieur. Et finalement, avec le recul, je me dis : il faut prendre des risques, même en situation de handicap, quand on n'est pas valorisé, on a droit au maintien dans l'emploi mais aussi à la progression.*
> *J'en suis arrivée à la conclusion personnelle que c'est en tant qu'indépendant et en créant sa propre activité qu'on peut s'affranchir de certaines contraintes.*

Le mot de la fin revint à Maudy Piot :

> *Nous apprenons à gérer nos différences. Ce qui est le plus compliqué, c'est que les personnes dites valides apprennent à nous accueillir avec ces différences, nous ne sommes pas dans la norme établie, nous sommes hors normes. Et ça, c'est une richesse extraordinaire.*
> *Plus nous sommes hors normes, plus nous sommes riches, plus nous sommes créatives, plus nous avons de forces pour inventer, partager, et créer des choses auxquelles des gens peut-être dans la norme n'auraient pas pensé.*

En termes de fréquentation, ce sont 80 personnes qui ont assisté à cette conférence-débat… pour 33 inscriptions !

MANIFESTATIONS FDFA

FEUILLES D'AUTOMNE

Feuilles d'automne des écrivain.e.s handicapé.e.s et des autres « Cris du silence, écrits de vérité » Marraine : Jeanne Cordelier Samedi 15 octobre 2016

Les Feuilles d'automne des écrivain.e.s handicapé.e.s et des autres… sont la seule manifestation littéraire à proposer une réflexion thématique sur la rencontre entre le handicap et l'écriture ; à inviter les personnes en situation de handicap à prendre la plume pour partager leur expérience et leur imaginaire et à offrir au public la possibilité d'aller à la rencontre d'auteur.e.s en situation de handicap ou valides ayant écrit sur le handicap, quelle que soit leur singularité et quel que soit leur mode d'expression littéraire.

Dans le droit fil de ses actions de lutte contre les violences dont 4 femmes handicapées sur 5 sont victimes, FDFA a placé la cinquième édition des Feuilles d'automne sur le surgissement du cri dans le silence assourdissant des violences vécues, le cri jeté sur la page blanche de l'écrit.

Cris du silence, écrits de vérité se place à la confluence de « l'impensé du handicap » (Charles Gardou) et de l'impensable des violences envers les femmes handicapées.

Victimes inaudibles, victimes invisibles qui ont jeté leurs cris par l'écrit ; femmes handicapées qui livrent leur combat de vérité pour se délivrer de la spirale de la violence ; citoyennes en lutte pour être enfin entendues : telles étaient les écrivaines invitées à ces Feuilles d'automne.

Faire découvrir, rendre visible l'écriture du handicap, promouvoir la diversité et la richesse de cette littérature à part entière et trop souvent méconnue, lutter contre toute forme de violence envers les femmes et plus particulièrement envers les femmes en situation de handicap, tels étaient les objectifs de cette journée.

Ecrivaine, journaliste, essayiste, adhérente de FDFA : ainsi était Benoîte Groult, disparue en juin 2016. Cette édition lui était dédiée, elle qui fut la marraine de l'édition de 2014 aux côtés de Michelle Perrot et de Françoise Héritier.

Pour la première fois, les Feuilles d'automne ont investi l'Espace Moncassin, un espace accessible dans le 15ème arrondissement.

L'animation de la journée a été confiée à Danielle Michel-Chich, journaliste, auteure et adhérente de FDFA.

Dans son allocution d'ouverture, Maudy Piot, présidente de FDFA, a rappelé les chiffres des violences faites aux femmes handicapées et les actions mises en œuvre par l'association pour lutter contre ce fléau :

> *80 % des femmes handicapées subissent des violences. Depuis que j'ai pris conscience de ce chiffre, je ne peux plus m'arrêter de combattre ces violences. La honte doit être du côté de l'agresseur, pas de la victime. Nous devons nous mobiliser pour dire ensemble : les violences sont interdites.*
> *Notre association a fait un travail très important, en lançant notre numéro d'écoute Violences femmes handicapées, 01.40.47.06.06.*
> *Ces écoutes m'ont beaucoup éclairée et ont été des moments très douloureux. Ce que ces femmes racontent, c'est l'impensable.*

Inscrivant cette cinquième édition des Feuilles d'automne dans ces actions de lutte, elle a apporté un éclairage sur le titre de cette journée :

> *Aujourd'hui, nous allons partager ensemble Cris du silence, écrits de vérité.*
> *Cris du silence car les femmes qui subissent des violences crient et on ne les entend pas. Les femmes handicapées sont violées, on croit qu'elles mentent. Je veux que ces cris soient entendus.*
> *Tous les auteurs et auteures qu'on va entendre aujourd'hui, ces mots qu'elles ont écrits, c'est justement la vérité, leur vérité, nos vérités qui sont rassemblées pour que notre regard change sur les femmes handicapées, les femmes qui sont violentées, et que plus jamais on n'entende : je ne savais pas.*

Cette année, une nouvelle articulation de la journée a été proposée au public afin de dynamiser les échanges avec les auteur.e.s présent.e.s.

La première à prendre la parole fut Jeanne Cordelier, auteure de *La Dérobade*, récit de ses quatre années de prostitution.

Jeanne Cordelier a tenu avant tout à remercier Maudy Piot :

> *Je voudrais vous dire d'abord mon émotion d'être ici et je voudrais rendre hommage à Maudy Piot, pour l'énergie et l'humanité avec laquelle elle porte l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir. Ses yeux percent l'obscurité qui l'entoure pour se poser sur la solitude et la souffrance de celles et ceux que le handicap a frappés, tant physique que moral. Ses yeux ont des oreilles. A l'écoute, sa voix ne cesse de s'élever, de dire : debout, nous sommes différentes, montrons-le, pas comme des mendiants de la vie, mais comme des femmes, des hommes et des enfants qui ont droit au respect.*

Et à rendre hommage à Benoîte Groult, auteure de la préface de *La Dérobade*.

Jeanne Cordelier a évoqué les deux parties de sa vie, celle de l'inceste paternel et de la prostitution puis celle du bonheur avec son mari et son fils.

Danielle Michel-Chich a présenté ensuite Michelle Perrot, historienne, qui elle aussi a rappelé le souvenir de Benoîte Groult :

On n'a pas fini de la lire, de la suivre, de penser à elle, et avec beaucoup d'émotion et de plaisir. […] Et jusqu'aux toutes dernières années de sa vie, elle était joyeuse, partante, faisant du vélo… C'est une femme de bonheur et c'est à son sourire que je pense surtout.

De gauche à droite :
Marie-France Hirigoyen,
Danielle Michel-Chich et
Michelle Perrot

Pour appréhender la thématique de la journée, Michelle Perrot a abordé la question du silence :

> *Le poids du silence sur les femmes, il s'exerce aussi bien sur leurs paroles que sur leur écriture, puisque aujourd'hui, la journée est dédiée aux femmes qui écrivent, dire un mot aussi sur ce silence qui pèse sur l'écriture.*

Ayant intitulé son intervention « Ce qu'elles n'osent pas dire : dissiper les silences de l'histoire des femmes », Michelle Perrot a développé son approche :

> *Les femmes ou le silence de l'histoire. Il a fallu beaucoup de temps avant que les femmes émergent au récit qu'est l'histoire. Ce qui ne veut pas dire que les femmes n'avaient pas d'histoire.[…]*
>
> *Pendant longtemps, on disait : « la » femme. Sur la femme, il n'y a pas de silence, on en parle, on la célèbre, on la débine tout autant. […]*
>
> *Or, ce qui nous intéresse, nous, ce sont les femmes. C'est-à-dire la diversité des femmes singulières, plurielles, dans leur existence propre, participant à cette donnée générale qu'est la féminité mais ce sont les existences singulières qui sont très importantes. Alors pourquoi ce silence ? Pourquoi est-il si difficile pour les femmes de parler et d'écrire ?*
> *Parce que les femmes en public sont toujours déplacées. Ce terme est de Jean-Jacques Rousseau.*

Et de rappeler également une autre raison à ce silence des femmes : les femmes sont coupables.

> *Oui, les femmes sont coupables, nous disent les religions, notamment la religion chrétienne. Elles sont coupables depuis la nuit des temps. Ève est celle qui a péché, qui a voulu savoir. […]*
>
> *Le fait que le corps des femmes est tentateur, il faut le voiler, le recouvrir, le mettre de côté, c'est quelque chose de très ancien.*

Michelle Perrot a insisté sur le fait que le voile est né dans la Méditerranée, qu'il est avant tout chrétien et a invité le public à faire attention à ne pas discriminer les femmes musulmanes.

> *Donc une femme doit se cacher, se voiler, surtout quand on lui fait mal. Femme violée, victime d'inceste, femme battue, etc. Tout ce qui est coup, violence sur les femmes, c'est cela qui doit être tenu le plus secret. Parce que généralement, ces violences sur les femmes, qui mettent le corps en lambeau, c'est l'œuvre des hommes qui sont à leur proximité. Ce n'est pas tellement la rue qui est un danger pour les femmes mais c'est la maison.*

Dans la perspective historique, Michelle Perrot a rappelé :

> *Accéder à l'écriture, ça n'a pas été simple pour les femmes, parce que le savoir n'était pas leur affaire, leur rôle. […]*
>
> *En ce qui concerne les femmes et l'écriture, il y a eu beaucoup d'autodidactie. Elles désiraient lire, accéder aux livres, écrire ! Quelle merveille et quel plaisir ! Elles l'ont fait en grappillant le savoir.*

Enfin, son intervention s'est achevée sur ces paroles :

> *Les femmes qui écrivent sont dangereuses. On disait aussi : les femmes qui lisent sont dangereuses. Longue histoire des femmes qui prennent peu à peu l'écriture, comme vous, femmes auteures qui l'avez fait, pour parler des femmes, des autres, des douleurs des femmes, des bonheurs des femmes aussi, parler du monde qui vous appartient et que vous avez conquis par la lecture et par l'écriture.*

Danielle Michel-Chich a ensuite présenté Marie-France Hirigoyen, psychiatre, auteure de *Le Harcèlement moral, la violence perverse au quotidien* :

> *Si je n'avais pas été femme, je n'aurais pas écrit ce livre sur le harcèlement. [...] Etre femme, ça a aiguisé ma sensibilité. Quand j'ai écrit le livre sur le harcèlement moral, j'étais dans des groupes de travail essentiellement masculins. Je décrivais des situations que je considérais comme de la violence et mes confrères disaient : si on maintient ces situations, c'est qu'elles aiment ça, en gros, les femmes sont masochistes.*

Parlant des « femmes battues », c'est un terme :

> *que je n'aime pas car ça limite la violence aux coups. Or pour moi, c'est un tout. C'est un mode de relation qui est basé sur du contrôle et de la domination. Les femmes sont toujours dans des situations de contrôle et de domination. Et ça se passe à tous les niveaux.[…]*
>
> *La domination, quand elle est acceptée comme étant normale, ce n'est pas de la violence. Mais peut-être que la différence entre les années 70 et maintenant, il y a eu des messages qui ont été passés dans les médias, les femmes repèrent un peu mieux certaines violences, c'est-à-dire que maintenant on sait que la violence physique, ce n'est pas acceptable. Mais la violence, ce n'est pas que la violence physique, il y a aussi la violence économique, la violence sexuelle, la violence psychologique, les paroles… qui sont comme ça, qui paraissent anodines.*

Sur la place de la prise de parole, de l'écrit :

> *Parce que, au fond, cette violence-là, ça vous amène à perdre vous-même vos propres limites. A partir de là, vous vous perdez et vous perdez votre capacité de réaction, vous n'osez plus dire ce qui ne va pas, ce qui vous paraît malsain, abusif. Et donc, je crois qu'il faut un lieu comme ici, où on parle de ces violences, il faut des écrits là-dessus et c'est pour ça que j'ai toujours été très intéressée par les livres de Jeanne Cordelier et son parcours, parce que de tout ça, on peut s'en sortir. Il faut arriver à le dire.[…]*
> *Je pense que l'écriture, c'est un moyen de résister à tout ça.*

S'en est suivi un échange très riche avec le public, échange mêlant des questions aux intervenantes, des témoignages, des réflexions :

- *La violence est toujours utile au système d'asservissement des femmes. Même dans l'univers domestique, comment ces violences servent à l'asservissement des personnes et à quelque chose de fondamentalement grave qui existe dans toutes les colonisations, c'est la déshumanisation de la personne. On cherche à en faire quelque chose de moins qu'humain par l'humiliation, la privation de dignité.* (Nicole Roelens, auteure invitée)

- *Ma réaction première, c'est aider les femmes à prendre conscience du pouvoir qui est en elles et des ressources qui sont en elles-mêmes. Je pense que c'est la première solution fiable et valable. En faisant ça, on va créer une énergie différente qui va pouvoir diluer, aider les énergies agressives et difficiles aussi à se dissiper. Je crois à ce pouvoir-là.* (Claire Clauss, auteure invitée)

- *Le pire, c'est que sous couvert de bien faire que les gens décident pour la personne handicapée ce qui est bon pour elle. Ça, je pense que c'est une violence dont on n'a peut-être pas encore assez parlé.* (Pascale Casanova, auteure invitée)

Danielle Michel-Chich a ensuite appelé les auteur.e.s de la première rencontre express. Chaque auteur.e avait entre deux et trois minutes pour se présenter, présenter son livre, en lire un extrait. Quinze auteur.e.s se sont ainsi succédé.e.s au micro de Danielle Michel-Chich.

Sylvia Bergé, sociétaire de la Comédie Française, a lu un extrait du roman de l'autrice mauricienne Ananda Devi intitulé *Moi, l'interdite* (Dapper Littérature) :

« Je suis née avec un bec-de-lièvre. Dans les villages, ils n'appellent pas cela une difformité ; ils l'appellent une malédiction.
Mais je ne suis pas une malédiction. Vous le verrez en suivant mon histoire. Je suis une mise en garde. »

Sylvia Bergé a participé au film « Violences du silence » réalisé par Catherine Cabrol et a posé sa voix sur l'histoire d'Elsa.

Au retour de la pause déjeuner, Maudy Piot, présidente de FDFA, et Jeanne Cordelier, marraine de la journée, ont accueilli les participant.e.s. Danielle Michel-Chich présenta ensuite AnnPôl Kassis, universitaire, poète, adhérente de FDFA dont le dernier recueil de poèmes *Femmes du monde entier contre les violences* a été écrit pour FDFA et est vendu à son profit.

Sa nièce, Anne Fischer, a lu six extraits de poèmes de ce recueil.

L'après-midi s'est poursuivie avec la deuxième séance de la rencontre-express avec les auteur.e.s. Le moment d'échanges avec le public a été également très riche.

Stéphanie Duncan, journaliste à France Inter, a rendu hommage à son tour à Benoîte Groult en lisant un extrait de *Ainsi soit-elle :*

> *La littérature masculine, c'est LA littérature. Quant à la littérature féminine, elle est à la littérature ce que la musique militaire est à la musique*

Tout comme Sylvia Bergé, Stéphanie Duncan a participé à l'aventure du film « Violences du silence » en posant sa voix sur l'histoire de Karima.

Maudy Piot a conclu les débats :

> *Je remercie Stéphanie d'être venue lire un extrait de* Ainsi soit-elle *de Benoîte. Elle a toujours été très présente dans l'association, je suis très émue d'avoir entendu ses mots et ses paroles. Je la vois toujours là avec son sourire, avec ses mots qui ont dénoncé notre condition de femmes trop soumise au masculin.*
> *Je remercie Jeanne qui nous a accompagnés aujourd'hui. Je remercie tous les auteurs qui nous font comprendre que le travail n'est pas fini, il faut continuer à se battre pour que les femmes soient respectées.*

Place a ensuite été laissée aux rencontres avec les autrices et auteurs.

En termes de fréquentation, on a compté 133 personnes passées par l'émargement pour 145 inscriptions.

Violette & C°

La librairie Violette & C°, partenaire de FDFA depuis plusieurs éditions des Feuilles d'automne, avait la charge de la vente sur place des ouvrages.

La table de FDFA

Jeanne Cordelier, marraine de la journée, et Evelyne Hamon, vélotypiste

Jeanne Cordelier à la rencontre des autrices

A la rencontre des autrices

L'accueil de l'Espace Moncassin

MANIFESTATIONS FDFA

RENCONTRE-DEBAT

« Au-delà des violences » Mardi 22 novembre 2016

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences envers les femmes, FDFA a proposé une soirée rencontre-débat sur la thématique de la vie après et sans les violences.

Dans la salle du Patronage Laïque, Maudy Piot a accueilli les participant.e.s en compagnie de Blandine Métayer, nouvelle marraine de l'association.

> *Ce soir, nous avons décidé de faire une soirée qui va nous permettre de regarder vers la reconstruction. Comment, quand on a été maltraitée, violée, battue, on peut se reconstruire. Comment ne pas rester dans cette « malchance », dans cette soumission aux violences, à la catastrophe. Les femmes handicapées qui ont subi des violences et qui sont là ce soir vont vous faire partager comment on peut se reconstruire et l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir les accompagne dans cette reconstruction.*

Maudy Piot, Igloo et Blandine Métayer

Blandine Métayer s'est ensuite présentée et a raconté sa rencontre avec FDFA :

La ministre, Mme Laurence Rossignol, m'a demandé en septembre d'être marraine de la campagne Sexisme, pas notre genre.
J'ai accepté.
Et nous avons été à une soirée où il fallait choisir une association qu'on voulait « marrainer » et c'est tout naturellement que j'ai choisi Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir et notamment le numéro d'écoute parce que ça me touchait énormément. Je trouve que c'est une très belle initiative.

L'animatrice prévue s'étant désistée en dernière minute pour cause de maladie, c'est Cécile Werey, secrétaire générale de FDFA, qui s'est chargée des présentations des intervenant.e.s. La parole a été donnée à Lise Poirier-Courbet, psychosociologue et sociologue clinicienne, auteure de *Vivre après un viol, chemins de reconstruction*, rencontrée lors des Feuilles d'automne.

Présentant son travail, Lise Poirier-Courbet a précisé le contexte des interviews et son approche :

> *Etre dans cette démarche, c'est être au croisement de récits singuliers et au croisement du collectif et du contexte social et historique dans lequel va se passer l'histoire du viol. Ça va donc avoir une influence sur comment la personne victime va ressentir et comment ça va être vu. Et la question du procès, de porter plainte ou pas, est inscrite complètement dans ce contexte.*
> *Quand je faisais ces interviews, je me suis intéressée à l'histoire personnelle et familiale des personnes mais aussi à leurs confrontations avec les institutions.*

Au-delà de son travail, Lise Poirier-Courbet a fait part à l'assistance du viol qu'elle a subi quand elle avait 16 ans :

> *Je voulais donner un message d'espoir et de résistance, au-delà de l'horreur, de la destruction et de la mort en soi. […]*
> *En tant que personne, j'ai dû faire un long chemin de reconstruction. Il y a eu le silence aussi, pendant longtemps. J'utilise ce terme de dialectique du silence car? parfois, on peut préférer taire, tenter d'oublier car si on ose parler, il faut affronter le risque de la gêne, de la non-écoute voire de paroles stigmatisantes.*

Poursuivant sur l'importance de la parole des femmes :

> *Ce livre montre concrètement des chemins de reconstruction mais parler des scénarios ou des chemins de reconstruction ne doit pas nous faire tomber dans l'illusion qu'il y aurait une maîtrise possible. Le dépassement du traumatisme du viol est une possibilité et non une certitude. C'est souvent dans l'errance, le tâtonnement, l'essai, l'erreur, l'apprivoisement des effets qui construisent le dépassement et la reconstruction.*

Dans son étude, Lise Poirier-Courbet dégage quatre perspectives :

> *La première perspective, c'est : avoir été reconnue comme victime dans une institution, dans l'idéal, un procès. 4 %, ce n'est pas beaucoup. Ça permet, dans la tête de la victime, de faire la différence entre qui est victime, qui est coupable.[…]*
> *La deuxième perspective, c'est : déconstruire l'idée du traumatisme et élaborer un récit, oral ou écrit. C'est le rôle des thérapies. […]*
> *Troisième perspective : reprendre confiance dans la vie. […]*
> *Et dernière perspective : la création face à l'horreur.*

Et de terminer par ces mots :

> *Je pense ce livre comme un livre d'espoir. C'est aussi une victoire, en conclusion, sur l'oubli, le déni, l'impunité des violeurs. Libérer la parole permet aussi de libérer une mémoire individuelle et collective.*

La parole a ensuite été donnée à Ophélie Printanier, auteure de *Un jour à la fois,* auteure invitée aux dernières Feuilles d'automne et qui a parlé de sa reconstruction par l'écriture :

> *Je me sentais coupable d'être une victime. Et j'ai ensuite décidé de mettre mon combat sous forme d'écriture, ce que j'avais ressenti, ce corps humilié, sali, qui finalement … On est dépossédé de son corps, il ne nous appartient plus, il appartient au violeur. Finalement, ce livre m'a permis de reprendre confiance en moi, de me dire que j'étais bien la victime et non la coupable.*

La présence de Maxime Gaget, auteur de *Ma compagne, mon bourreau* ayant été mal reçue par certaines, Maudy Piot a tenu à préciser avant l'intervention de celui-ci :

> *Nous avons voulu inviter Maxime Gaget, qui a écrit un livre* Ma compagne, mon bourreau, *car je pensais que c'était aussi important d'écouter la voix d'un homme, même si nous savons que les violences envers les hommes sont infimes par rapport aux violences envers les femmes mais j'ai trouvé que c'était une reconstruction également. Et j'aime l'ouverture, je n'aime pas qu'on soit enfermé dans quelque chose qui ne nous permet pas de réfléchir.*

Maxime Gaget a présenté sa démarche d'écriture et de reconstruction :

> *Par rapport à cette rédaction, cela m'a demandé cinq ans de travail avec une thérapie psychologique en parallèle et ça ne s'est pas spécialement fait dans la douceur, dans la mesure où cela m'a poussé à, à chaque fois, faire ressortir des souvenirs assez violents, brutaux, même, dans la mesure où je parle ici clairement d'actes de torture. Et cela m'a demandé également une très grosse réflexion sur la position de l'homme et de la femme au sein de la société ainsi que comment on peut être amené à aborder ces problématiques sur un plan universel, dans la mesure où, d'un point de vue personnel, après analyse, vous prenez un homme, une femme, vous leur collez une claque, la réaction va être instantanée et immédiate en plus d'être commune aux deux : ils vont ressentir de la douleur.*

Les échanges avec la salle ont été très énergiques, certaines mettant en cause la présence d'un homme, même victime de violences, dans une rencontre-débat proposée par une association militante telle que FDFA.

Lise Poirier-Courbet a proposé une analyse pertinente :

> *Il y a deux niveaux, il y a le niveau des relations humaines, de personne à personne, intersubjectives […]*
> *Mais du point de vue des rapports de domination, la domination masculine est millénaire et malheureusement, elle continue, et il y a même des moments de régression. Ce sont les rapports sociaux de sexe, du point de vue sociologique et collectif, et là, de ce point de vue, il y a une différence. Mais au niveau des témoignages individuels, toute forme de violence, que ce soit par rapport au handicap, par rapport à un homme, est légitime à entendre et à écouter. Il est important de distinguer ces deux niveaux.*

Des questions ont été posées ensuite sur l'inceste, sur le dépôt de plainte, sur les violences sexuelles, sur la place du droit et de la justice dans la reconstruction. Un doctorant en droit est intervenu depuis la salle :

> *Je comprends pour ma part tout à fait la présence de M. Maxime Gaget ce soir car je pense que l'une des principales causes de toutes ces violences, et le débat tourne justement autour des violences, c'est cette question de la représentation sociale de ce que doit être une femme et de ce que doit être un homme. Et que l'on soit victime féminine ou masculine, on ne subit peut-être pas les mêmes conséquences mais la responsabilité de cette sensation de honte est identique.*

La parole a été donnée à Juliet Christmann de l'Amicale du Nid :

> *L'Amicale du Nid est une association de travail social qui accompagne des personnes qui sont en risque de, en situation ou ayant connu la prostitution.*

Elle a fait part du projet de recherche-action portant sur comment aider ces personnes victimes de traite en s'appuyant sur l'expérience de celles qui en sont sorties.

> *Cette étude montre que, après avoir eu le temps de stabiliser leur situation et de parler d'elles-mêmes, elles ont pu prendre conscience que leur vulnérabilité a fait qu'elles ont pu être ciblées par les recruteurs.*

Elle a rappelé que :

> *La chose la plus importante, [c'est] le regard de celui qu'on croise, qui voit qu'on est une victime de violence et qu'on n'est pas juste son handicap, juste la prostitution, juste une femme à la rue, et on peut coller une série d'étiquettes, mais qu'on est aussi une personne, qui a des papiers ou non, mais qui en tout cas a des droits et qui mérite d'être entendue et qui mérite d'être protégée. Il y a ce déclic qui revient à la personne elle-même, qu'on ne peut pas faire à sa place.*

Juliet Christmann a conclu son intervention par ces mots :

> *Les violences, comme le viol, l'inceste, la prostitution, elles s'instaurent aussi dans un climat social où c'est « autorisé » et où c'est difficile de réparer, d'être entendu, quand on est victime de violences. C'est aussi la responsabilité de chacun de voir en soi-même, quand on voit, quand on entend, comment on se positionne par rapport à ça.*
> *Et d'être toujours à l'écoute de ceux ou celles qui peuvent être en train de demander de l'aide plus ou moins explicitement autour de nous.*

Des échanges se sont tenus avec la salle, portant sur l'hébergement d'urgence, sur les personnes handicapées prostituées, sur la loi contre le système prostitueur.

La soirée se poursuivit par l'intervention de Marie-Yvonne Harry, de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation, l'INAVEM. Son propos a porté sur ce qu'est le trauma.

> *Il y a des traumas qui sont uniques et d'autres qui sont répétés et qui vont donner des profils cliniques différents. On va parler de traumas complexes quand ça se répète. Un trauma unique peut évoluer dans le temps aussi. Je parlerai beaucoup du temps parce que le temps psychique, le temps de la victime, le temps judiciaire, tout ça, ce sont des temps qui peuvent se télescoper.*

Et sur la kyrielle de possibilités d'accompagnement des victimes sur le plan médical, psychologique, juridique, judiciaire…

> *Une réparation aussi qui va s'appuyer sur un réseau de soutien. Une victime isolée a très peu de chance de s'en sortir. […]. Il faut recréer du lien là où la victime a été exclue du cercle des humains, là où elle n'a plus existé, où elle n'a pas pu dire non.*
> *C'est aussi, pour la victime, faire le deuil, le deuil de ce qu'elle a perdu. Ce que l'auteur lui a pris, elle ne peut pas le récupérer et lui ne peut pas lui rendre non plus.*

Ghada Hatem, médecin, a été invitée à prendre la parole pour présenter la toute nouvelle Maison des Femmes de Saint-Denis :

> *On a trois secteurs : le planning familial, qui s'occupe des grossesses non désirées notamment, parfois issues d'un viol. On a les violences conjugales et sexuelles. Et on a la partie mutilation et excision. Ce sont trois unités qui travaillent toutes au même endroit. Et on vient de créer une consultation inceste. Une fois par mois, une sage-femme spécialisée dans ce sujet offre une consultation pour toutes les victimes d'inceste qui ont envie ou besoin d'en parler. Parce que ça n'existait pas.*

Ghada Hatem et
Marie-Yvonne Harry

La dernière partie de la soirée a été consacrée au numéro Ecoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06 avec une présentation des premières statistiques sur les appelantes.

Alina Danciu a présenté la démarche :

> *Le travail d'accompagnement, de soutien et de suivi qui est effectué lors des écoutes fait l'objet d'un recueil de données sur les appelantes. Il s'agit bien évidemment de données complètement confidentielles. Une équipe de trois bénévoles dont je fais partie est en charge de ce travail. Nous sommes formées à la sociologie et à la psychologie et nous sommes toutes actuellement chargées d'études. […]*
> *Ce recueil de données permet plusieurs choses. Déjà, de rendre compte de l'activité du numéro. C'est important. On recense le nombre d'appels par jour, par semaine, par mois. Comme ça, on peut rendre compte de son utilité. On peut avoir une meilleure visibilité aussi des profils des appelantes, de leurs besoins, de leurs attentes, des types de handicap, ce genre de choses.[…]*
> *Pour rappel, ce numéro d'écoute n'est pas seulement un service à l'instant présent, il a pour objectif d'installer un suivi, un accompagnement dans la durée des personnes qui en ont besoin.*
> *Donc, mieux connaître les besoins des appelantes permet à l'association de parfaire les compétences des écoutantes au moyen d'une formation continue.*

Pour répondre aux questions posées sur la typologie des appelantes, Loredana Fabbian, administratrice et écoutante, a pris le micro :

> *Vous parliez du profil des appelantes. C'est tout type de profils, tout type de violences et tout type de handicaps. Il n'y a pas de classification spécifique. C'est très, très divers. En général, c'est vrai, nous sommes souvent la première association que les personnes handicapées victimes de violences appellent.*

Loredana Fabbian a ensuite explicité le fonctionnement de l'écoute et de l'accompagnement des femmes handicapées victimes de violences.

Loredana Fabbian,
Alina Danciu et Emma

Emma a parlé de son vécu de violences :

> *J'ai été agressée il y a sept ans par un gynécologue à qui je faisais confiance.*
> *Après, ça a brisé ma vie. Suite à ça, il y avait le divorce, la précarité et tout ce qui va avec côté santé physique et psychologique. Donc, un handicap vraiment qui a stoppé ma vie. Je me suis battue et je me bats depuis 2009. Je suis en parcours judiciaire. J'ai déposé plainte. J'ai eu le courage de faire ça, mais au fil du temps, je ne sais pas si je regrette ou pas, je ne sais pas la suite de tout ça, je suis en fin de procédure.*

Et de sa rencontre avec FDFA :

> *Moi, j'ai trouvé refuge à FDFA par hasard. J'ai déménagé, j'ai habité à côté, je passais, j'ai vu « Femmes pour agir, Femmes pour le dire », j'ai franchi le pas, j'ai rencontré Maudy Piot, Loredana.[…]*
> *On m'a donné envie de vivre.*
> *On m'a donné confiance en moi. Je reprends vie. […] Je trouve aussi, dans cette association, une aide juridique, et chaque fois que j'ai rendez-vous avec mon avocat, je rencontre une juriste, un avocat, qui me dit quelques mots, et ces mots me font revivre, me donnent espoir. Cet espoir, je ne l'ai pas trouvé, nulle part, ni avec une assistante, ni avec un médecin, ni avec un psy. Du tout.*
> *Parce que c'est une association qui englobe beaucoup de choses. Il n'y a pas que l'écoute. Il y a l'écoute, il y a le suivi, il y a le juridique, il y a les ateliers. Il y a aussi des projets d'avenir, des projets que j'ai oubliés, que j'ai effacés de ma vie. Je revis, c'est tout, grâce à FDFA, et je ne trouve pas les mots pour remercier, pour le dire.*

Après cet émouvant témoignage et de derniers échanges avec la salle, Maudy Piot a conclu la soirée.

Sur 86 personnes inscrites, 74 personnes ont participé à cette rencontre-débat.

MANIFESTATIONS FDFA

AU LOCAL

Brocante Vide-Grenier Samedi 21 mai 2016

Devant le local associatif, FDFA a organisé sa première brocante vide-grenier de printemps.

Inauguration de la Maison Digitale Mercredi 30 novembre 2016

La Fondation ORANGE, partenaire de FDFA, a officiellement inauguré la Maison Digitale pour l'insertion professionnelle des femmes ainsi que l'espace « Ecoute Violences Femmes Handicapées » dans le local associatif.

Lors de cette soirée, la bourse « Coups de Cœur Ô Féminin » de la Fondation Orange a été remise à Emma, adhérente de l'association, pour l'aider dans son projet de reconversion et de formation professionnelle.

La soirée s'est achevée dans la bonne humeur avec un cocktail offert par la Fondation Orange. Avec plus de 50 participant.e.s, le local était bien rempli !

De gauche à droite :
Maudy Piot, présidente de FDFA,
Marc Blanchet, Directeur Orange Ile de France,
Brigitte Audy, Directrice déléguée Mécénat et Solidarité
Secrétaire Générale Fondation Orange et
Jocelyn Barranco Salarié en TPS, collaborateur en Mécénat
chez Orange Solidarité

Le 2 décembre, l'association Unis-Cité et FDFA ont organisé une journée de rencontres et de découvertes avec les collaboratrices et collaborateurs du groupe et de la fondation Kering.

Dans le local de FDFA, ce fut atelier de confection de chocolats. Julie Boulanger, adhérente de FDFA et créatrice de « Avec les yeux de Julie » a emmené deux groupes, un le matin, l'autre l'après-midi, dans une ballade pour visiter le quartier Javel.

Les adhérentes de FDFA ainsi que nos visiteuses et visiteurs sont repartis avec un ballotin de chocolats et le souvenir de belles rencontres.

Visite « Avec les yeux de Julie »

En place pour le chocolat

Atelier chocolat

AUTRES MANIFESTATIONS

La participation aux actions extérieures a été limitée cette année encore du fait des nombreuses manifestations organisées par FDFA en interne.

Parmi les autres manifestations auxquelles FDFA a participé, on notera :

- Le salon Autonomic les 8, 9 et 10 juin à la Porte de Versailles
- Le forum des associations à la Mairie du 15ème arrondissement le 17 septembre
- L'action « Un bijou pour un don » le 5 novembre
- La journée de sensibilisation dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes avec un stand dans le hall de la Mairie du 15ème arrondissement le 29 novembre
- La participation au Marché de Noël organisé sur le parvis de la Mairie du 15ème arrondissement dans le chalet « Solidarité » le 24 décembre.

Le stand FDFA au salon AUTONOMIC

Le salon AUTONOMIC

Le stand FDFA au forum associatif de la Mairie

Le stand FDFA dans le hall de la Mairie

INTERVENTIONS ET RENCONTRES

Les autres actions de l'association se sont déroulées dans le cadre d'interventions extérieures, lors de journées d'études et autres événements organisés par des associations, des organismes publics, des universités et écoles, des collectivités locales, la Région Ile de France…

Ces interventions ont porté sur des questions relatives au handicap et aux droits des femmes.

Handicap

En 2016, l'association a participé au lancement du laboratoire « Handicap et citoyenneté » de la Mairie du 12ème arrondissement, au laboratoire Handicap & Citoyenneté de la Fédération Française pour l'UNESCO, à des colloques, séminaires et journées d'études, en particulier aux 1ères Assises Nationales Citoyenneté et Handicap dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris.

La question de l'emploi des personnes handicapées a particulièrement été mise en avant avec des rendez-vous autour de l'emploi des femmes et des personnes handicapées dans les métiers de l'aérien et de l'aéronautique et pour l'accompagnement d'entreprises adaptées à la mise en œuvre de l'égalité professionnelle femmes-hommes ; lors de la conférence sur le handicap au travail, de la conférence sur « L'emploi inclusif et France et en Europe, promotion de l'emploi accompagné » ou du colloque sur la question de la place des travailleurs handicapés dans l'entreprise ; et enfin et surtout avec la présentation du rapport du Défenseur des Droits sur l'emploi des femmes en situation de handicap auquel Maudy Piot, présidente de FDFA a apporté son expertise.

FDFA a participé aux réunions du CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) et à celles du Conseil Local du Handicap. FDFA a également apporté sa contribution aux travaux autour de la représentation des personnes handicapées dans les médias (CNCPH) et sur le rapport alternatif français relatif à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CFHE).

Maudy Piot est intervenue devant des collégien.ne.s à Sucy-en-Brie dans le cadre d'une semaine de sensibilisation au handicap, a donné une conférence à l'école d'étiopathie en Normandie, s'est déplacée à Belfort pour une conférence à l'Université de Franche-Comté…

Droits des femmes

FDFA participe à de nombreuses instances, en particulier aux commissions « Violences » et « Santé » du Haut Conseil à l'Egalité Femmes-Hommes, à la commission « Droits sexuels et reproductifs » de la CLEF, au comité « Egalité femmes-hommes » du Défenseur des Droits.

L'année 2016 a été placée sous le signe de la lutte contre le sexisme : rencontre à la Maison des Femmes de Paris sur le sexisme au travail, échanges sur la langue et la lutte contre les stéréotypes sexistes, événement « cybersexisme : le virtuel, c'est réel ! » organisé par le Centre Hubertine Auclert, 4èmes rencontres du Haut Conseil à l'Egalité Femmes-Hommes avec les organisations de la société civile mobilisées pour les droits des femmes et l'égalité des sexes, petit-déjeuner de l'association Centrale au Féminin sur le sexisme ordinaire dans le milieu professionnel, signature de la convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe par les Ministères sociaux, conférence sur « sexisme, de l'invisibilité à la prise de conscience » et surtout, le 8 septembre, lancement du plan d'actions et de mobilisation contre le sexisme « Le sexisme pas notre genre » à l'initiative de Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes. (voir infra chapitres 4 et 5).

FDFA a également participé à des événements autour de la santé des femmes, de leurs droits sexuels et reproductifs, du refus de la gestion pour autrui (GPA ou maternité de substitution) et a célébré l'adoption définitive de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel.

L'expertise de Maudy Piot reconnue

En septembre 2016, Maudy Piot a été invitée à participer à l'Université d'été Ile de France sur la thématique « Parole à ceux qui inventent l'éthique » et à siéger au conseil scientifique.

Elle a été retenue dans la liste finale des nommé.e.s au Prix Ethique et Société du Prix Pierre Simon 2016.

Invitations spéciales

A l'invitation de M. François Hollande, Président de la République, Maudy Piot a assisté à l'installation du nouveau Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes en mars, à la Conférence Nationale du Handicap en mai au Palais de l'Elysée et à l'inauguration sur le parvis des Droits de l'Homme de la plaque à la mémoire des victimes civiles, handicapées ou malades de la seconde guerre mondiale en décembre.

A l'invitation de M. Claude Bartolone, président de l'Assemblée Nationale, Maudy Piot a assisté à l'inauguration du buste d'Olympe de Gouges à l'occasion du 71ème anniversaire de l'élection des premières femmes députées en octobre.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

La lutte contre les violences envers les femmes a occupé une place prépondérante dans les activités de l'association en 2016.

Les actions externes

Les actions se sont déployées avec les associations de lutte contre les violences envers les femmes (INAVEM, Mémoire Traumatique et Victimologie, ECVF, CFCV, collectif Abolition2012…), avec des organismes publics (Haut Conseil à l'Egalité Femmes-Hommes, Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Mairie de Paris, Agence Régionale de Santé, Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux, police judiciaire, centre Hubertine Auclert…) et lors de débats et rencontres thématiques (accès au logement social des femmes victimes, violences au sein du couple, conséquences des violences sur la santé, enfants exposés aux violences conjugales…).

Maudy Piot est intervenue, entre autres, à l'Université Paris Diderot dans le cadre du diplôme universitaire « Violences faites aux femmes, violences de genre », lors du colloque « patriarcat : prostitution, pédocriminalité et intégrismes » à Lyon, lors de la formation « femmes victimes de viol » à la Préfecture de Police sur le thème de la victime handicapée (le handicap moteur, psychique et sensoriel ; la perception de l'agresseur par la victime ; la rencontre avec le policier) et lors du colloque « Handicap et résilience » sur la violence à laquelle sont soumises les personnes différentes.

FDFA intervient comme force de proposition et émet des recommandations pour l'accueil et l'accompagnement des femmes handicapées victimes de violences ou de maltraitances ainsi que pour leur prévention auprès des structures et organismes publics en charge de la lutte contre les violences envers les femmes. FDFA participe entre autres :

- au COPIL 3919 (comité de pilotage du numéro d'accueil téléphonique et d'orientation des femmes victimes de violences),
- à la Commission Violences du Haut Conseil à l'Egalité entre les Femmes et les Hommes,
- à la sous-commission Accueil des femmes victimes de viol et procédures policières sous le pilotage de la Police Judiciaire de Paris,
- à l'Observatoire Parisien des Violences Faites aux Femmes,
- à l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes de la Région Ile de France et
- à la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains).

L'expertise de FDFA a été sollicitée par :

- Le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes pour la préparation du 5ème plan de lutte contre les violences faites aux femmes

- L'ARS (Agence Régionale de Santé) pour travailler sur le sujet des violences faites aux femmes en région Ile de France

- L'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et services Sociaux et Médico-sociaux) pour produire des recommandations de bonnes pratiques professionnelles à destination des centres d'hébergement et de réinsertion sociale pour le repérage et l'accompagnement des victimes et des auteurs de violences au sein du couple. La situation des personnes handicapées victimes de violences sera abordée dans ces recommandations.

Enfin, des projections-débats du film « Violences du silence » se sont tenues au cinéma Louxor dans le cadre du Mois Extra-Ordinaire organisé par la Mairie de Paris, à l'EHESS à l'invitation du syndicat Solidaires étudiant.e.s, à Blois à l'invitation du CIDFF du Loir et Cher, à Orly à l'invitation de la mairie et à Lille à l'invitation de l'association Handimouv.

Projection-débat au Louxor

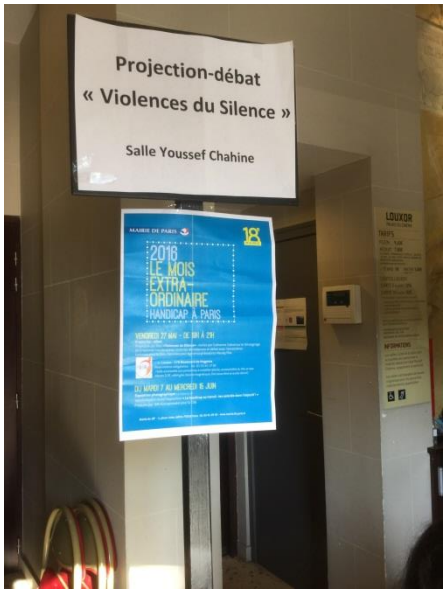

ECOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPEES

Ouverte en mars 2015, **Ecoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06** est la première permanence en France d'accueil et d'accompagnement juridique, social et psychologique de femmes handicapées victimes de violences voire de maltraitances.

L'accueil téléphonique se fait le lundi de10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30 et le jeudi de 10 h à 13 h.

Les permanences d'écoute sont menées par des bénévoles formées aux spécificités des violences envers les femmes en situation de handicap. Leur écoute est bienveillante. Elle a pour objectifs d'aider la femme handicapée victime de violences et/ou de maltraitances à prendre conscience de la réalité de ces violences et à se dégager de l'emprise de son/ses agresseur-s en réalisant qu'elle n'est pas seule.

L'accompagnement proposé aux femmes handicapées victimes de violences comprend une écoute bienveillante, un accompagnement juridique, un accompagnement social et un accompagnement psychologique (travail sur le vécu des violences et sur la vie après et sans les violences), une reconquête de l'estime de soi physique grâce à un atelier Beauté & Bien-être et un retour vers l'autonomie grâce à un atelier d'accompagnement vers l'emploi.

Les résultats obtenus en 2016 ont répondu majoritairement aux prévisions de l'association tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif : nombre d'appels reçus, nombre de dossiers ouverts, développement du temps d'écoute avec une demi-journée supplémentaire, actions de communication pour faire connaître le numéro…

L'offre d'accompagnement se décline actuellement en trois demi-journées d'écoute téléphonique, une permanence juridique toutes les semaines avec, en alternance, une avocate et une juriste, une permanence psychologique une fois par semaine, un atelier Beauté & Bien-être et la possibilité pour les bénéficiaires de participer à des ateliers créatifs.

Pour assurer la confidentialité des échanges, l'espace d'accueil du local associatif a été transformé en bureau indépendant, avec une isolation phonique renforcée. Les plans et la supervision des travaux ont été confiés aux architectes Olivier Peyraud et Guillermo Paolini qui étaient déjà intervenus pour l'agencement initial du local.

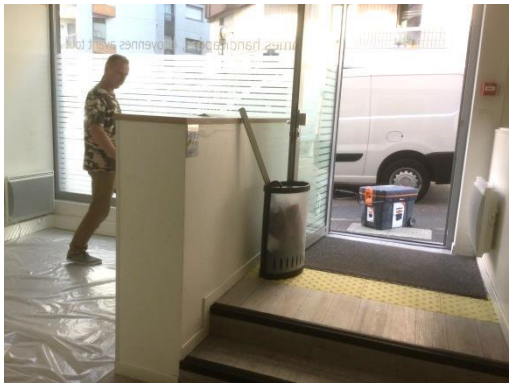

Travaux de transformation de l'accueil en bureau dédié à l'écoute

En quelques chiffres…

L'écoute

Sur l'année 2016, on recense **558** appels contre 380 pour la période du 9 mars au 31 décembre 2015.
191 dossiers ont été ouverts contre 80 dossiers en 2015.

Les permanences

Pour des raisons de confidentialité, la fréquentation ne peut être établie suivant le nombre de personnes reçues. Les chiffres donnés seront donc ceux du nombre de rendez-vous.

➢ Les permanences juridiques

Deux bénévoles interviennent lors de ces permanences : une avocate honoraire et une juriste.
On comptabilise en 2016 :

- 62 rendez-vous pour l'avocate pour la période de février à décembre
- 23 rendez-vous pour la juriste pour la période d'octobre à décembre

Soit **85 rendez-vous**.

➢ Les permanences sociales

Les permanences sociales ont été assurées par une assistante de service social bénévole.
Sur la période de janvier à juillet 2016, on comptabilise **64 rendez-vous**.

➢ Les permanences psychologiques

Les permanences psychologiques ont été lancées en novembre 2016 avec un total de **26 rendez-vous** sur les deux derniers mois de l'année.

Les permanences d'accompagnement ont donc proposé **175 rendez-vous** aux femmes handicapées victimes de violences au cours de l'année 2016.

Les ateliers

Pour les mêmes raisons de confidentialité, nous n'avons pas de statistiques concernant les personnes ayant participé aux différents ateliers de mieux-être suite à un appel au numéro de l'Ecoute Violences Femmes Handicapées.

De nombreux prix et récompenses ont été décernés à FDFA pour cette initiative :

- Prix Citoyenneté du Prix OCIRP Handicap
- Label « Sexisme, pas notre genre » (Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes)
- Mention spéciale du Prix des Droits de l'Homme de la République Française « Liberté, Egalité, Fraternité »

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME - COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME

CNCDH
COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Prix des droits de l'homme de la République française 2016
"Liberté, égalité, fraternité"

Une mention spéciale du Prix des droits de l'homme de la République française

est décernée à Femmes pour le dire, femmes pour agir (FDFA) en France,

représentée par Maudy Piot .....

Fait à Paris,
jeudi 15 décembre 2016

Christine Lazerges
Présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme

ATELIERS & PERMANENCES

Pour promouvoir la place de la femme handicapée dans la société, les activités de l'association en prise directe avec les bénéficiaires se font sous forme d'ateliers visant à favoriser leur autonomie.

Les ateliers mis en place permettent de gagner en estime de soi physique grâce à un atelier Beauté & Bien-être animé par une socio-esthéticienne, en estime de soi sociale grâce à l'atelier d'Accompagnement vers l'emploi animé par une professionnelle du recrutement mais aussi de favoriser le lien social dans des activités développant la création, la découverte et l'échange.

Les ateliers accueillent personnes handicapées et valides dans des projets communs ayant pour finalité l'expression de la personne au-delà du handicap.

Ateliers créatifs :

- Créations loisirs
- Echanges et créations
- Chorale

Ateliers d'échanges :

- Do you speak English ? Atelier de conversation en anglais
- Jardin littéraire
- Groupe de parole

Ateliers de bien-être :

- Beauté & bien-être
- Sophrologie
- Sorties en piscine accessible (en partenariat avec l'APLAJH de Nathalie)

Deux nouveautés ont été lancées en 2016 : un atelier Informatique animé par Jocelyn Barranco de l'association Orange Solidarité et l'ouverture de la bibliothèque qui met à disposition des adhérent.e.s plus de 300 ouvrages. L'atelier Beauté & Bien-être est toujours animé par une socio-esthéticienne intervenant en tant que prestataire.

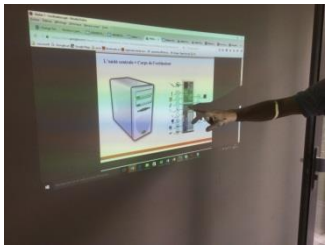

La fréquentation des ateliers s'établit à **94 personnes** contre 63 en 2015. Cette forte augmentation s'explique par l'accueil de nouvelles participantes en particulier dans le cadre de l'accompagnement des femmes handicapées victimes de violences et par une offre plus étendue (deux sessions par mois de l'atelier Echanges et créations, lancement de l'atelier Sophrologie et de l'atelier Informatique).

A ces ateliers s'ajoutent les permanences suivantes :

- Une permanence d'écoute, l'Oreille attentive, animée par une adhérente bénévole, deux fois par mois
- Une permanence juridique animée par une juriste et une avocate honoraire à raison d'une demi-journée par semaine
- Une permanence sociale animée par une assistante sociale bénévole (jusqu'en juillet)
- Une permanence psychologique une après-midi par semaine depuis septembre.

Ces trois dernières permanences ont été lancées initialement dans le cadre de l'Ecoute Violences Femmes Handicapées et leurs missions ont été élargies à l'ensemble des adhérent.e.s de l'association.

COMMUNICATION

La communication a été en 2016 un point important de l'activité de l'association, d'une part avec la création d'une nouvelle identité visuelle et d'autre part avec le développement de sa présence sur les réseaux sociaux.

Contrairement à 2015, les actions de communication ont été traitées en interne, avec une attention particulière portée sur la communication institutionnelle pour le développement de la notoriété du numéro Ecoute Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06.

PRESSE & MEDIA

En **télévision** :

Sur **France 5**, un reportage diffusé dans le cadre de la rubrique « In vivo » du Magazine de la Santé sur les violences vécues par les femmes handicapées en janvier
(à revoir sur YouTube : https://youtu.be/7GAuStDtIWg)

En **radio** :
Maudy Piot a donné des interviews sur **Radio Orient** (janvier et mars), sur **Radio Libertaire** dans l'émission Femmes Libres (octobre) et sur **Vivre FM** (octobre).
Une journaliste de **RFI** est venue à la rencontre des femmes handicapées victimes de violences pour un reportage sur l'accompagnement proposé par FDFA (décembre)

En **presse écrite** :
- Un entrefilet dans l'agenda du 16 mars de **20 Minutes** pour annoncer la soirée avec Djemila Benhabib
- Un article dans **Ouest France** sur l'ouvrage *Taillepied au fil du temps* (30 avril)
- Une tribune collective dans **Libération** (27 juin) intitulée « Toute la rigueur républicaine contre l'islam radical »
- Une interview de Maudy Piot à **Libération** (16 novembre) : « on réduit davantage les femmes à leur handicap que les hommes »
- Un article dans la **Renaissance du Loir et Cher** (24 novembre) « Violences du silence, pour dire l'impensable »
- Un article dans **Libération** (25 novembre) : « Les femmes handicapées subissent beaucoup plus de violences que les femmes valides »
- Un article dans le magazine **Générations Femme** de novembre/décembre : « Quatre femmes handicapées sur cinq seraient victimes de violences »
- Un portrait pleine page de Maudy Piot dans le magazine **Regards - Le journal de La Courneuve** (8 décembre) : « Ma devise est de ne jamais me soumettre »

Sur le **web** :
- Un article d'**Handicap.fr** consacré aux femmes handicapées victimes de violences (19 mars)
- Un article sur **Public Sénat** « Femme et invalide, un double handicap pour l'emploi » (14 novembre)

Sur **grand écran** :
Le film « Violences du silence » a été présenté au **Festival International Entr'2 Marches** à Cannes (20 mai)

Maudy Piot a donné une interview à l'équipe du **film Woman** de **Yann Arthus-Bertrand.**

MOOC et projets de documentaires :

Maudy Piot a accordé un entretien au sujet des violences faites aux femmes handicapées dans le cadre d'un MOOC (cours en ligne) « Violences faites aux femmes » de l'Université Paris-Descartes (novembre)

Elle a également donné une interview à des étudiants en journalisme de Strasbourg dans le cadre d'un projet de web-documentaire sur les agressions sexuelles.

Enfin, elle a répondu aux questions d'autres étudiants journalistes pour un documentaire sur la double peine des femmes handicapées dans le monde du travail.

CONCOURS & RECOMPENSES

En juin, FDFA a été lauréate du **Prix Citoyenneté** dans le cadre de la 9ème édition du Prix OCIRP Handicap pour son Ecoute Violences Femmes handicapées – 01 40 47 06 06

Maudy Piot avec le Prix Citoyenneté de l'OCIRP

Dans le cadre de la campagne #SexismePasNotreGenre lancée par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes en septembre, FDFA a reçu le label à la fois pour l'Ecoute Violences Femmes Handicapées et pour le film « Violences du silence ».

Maudy Piot et Blandine Métayer

En novembre, le Ministère a lancé un concours intitulé **« Je pitche, tu pitches »** , concours de vidéo ouvert aux structures lauréates du label. FDFA a présenté un clip d'une minute trente réalisé par Isabelle Dumont et a fait partie des 31 associations retenues et conviées à la soirée de speed-dating avec les marraines et les parrains engagés dans cette aventure. Notre action a retenu l'attention de Blandine Métayer, actrice et autrice, qui a accepté de marrainer notre association.

Le clip est visible sur notre chaîne YouTube : https://youtu.be/-cUfzcGjpk4

En décembre, le ministre des Affaires Etrangères, Jean-Marc Ayrault a remis à l'association la mention spéciale du Prix des Droits de l'Homme pour l'Ecoute Violences Femmes Handicapées.

Maudy Piot au Quai d'Orsay sous le regard de Jean-Marc Ayrault

Maudy Piot a pour sa part participé au concours lancé par Vox Fémina. Sa candidature a été l'une des 24 retenues pour le concours Femmes en Vue 2016. Ce prix lui a permis de participer à un media training dans les locaux de TF1 en septembre.

PARTENARIAT DE COMMUNICATION

FDFA a été partenaire de l'enquête scientifique réalisée auprès des victimes de violences par l'Institut national d'études démographiques (Ined) de novembre 2015 à mars 2016.

L'enquête concernait toutes les personnes victimes de violences faites aux personnes (en dehors des accidents ou d'atteintes aux biens) âgées de 18 ans ou plus qui consultent les sites des associations d'aide aux victimes de violences. Elle s'intéressait aux conséquences de ces violences sur les parcours de vie et la santé des victimes quels que soient la nature des violences (verbales, psychologiques, économiques, physiques, sexuelles), leur moment de survenue (enfance, adolescence, âge adulte) et leur cadre de survenue (familial, conjugal, professionnel, scolaire, ou des études).

PARUTIONS

Violences de genre, violences du handicap – actes du forum du 15 octobre 2015 – L'Harmattan – 158 p.

Les Aventurières de la vie – Le handicap au-delà de ses limites – actes du colloque du 19 mars 2016 – L'Harmattan – 135 p.

L'emploi des femmes en situation de handicap – analyse exploratoire sur les discriminations multiples – novembre 2016 – Le Défenseur des Droits

FDFA a apporté son expertise sur la question de l'emploi des femmes handicapées pour le rapport du Défenseur des Droits.

AFFICHES & IDENTITE VISUELLE

Affiche colloque créée par Léa Olivo

Affiche conférence-débat créée par Isabelle Dumont

Affiche Feuilles d'automne créée par Priscila Rosman de Sà

Affiche Ecoute Violences Femmes Handicapées créée par Aude Jeune Photo d'Alain Bachellier

Charte graphique

FDFA dispose désormais d'une charte graphique complète avec un nouveau logo.
Ce document définit le logo (couleurs, déclinaisons sur fonds blanc ou de couleur, règles d'utilisation), les polices de caractères utilisées pour les documents (papier en-tête, carte de visite, plaquettes…) et les nuances des couleurs de l'association.

Cette charte graphique a été réalisée par Priscila Rosman de Sà.

FDFA SUR LES RESEAUX SOCIAUX ET SUR LE WEB…

➢ FACEBOOK

En un an, le nombre de personnes qui suivent la page Fan de l'association sur Facebook est passé de 485 à **754** soit une augmentation de **128 %**

Les **Feuilles d'automne** ont généré le plus grand nombre de vues. Avec 67 publications, l'audience cumulée a été de **24 250 vues**.

➢ TWITTER

La page @FDFA_Contact a été ouverte le 23 février 2016. Malgré une absence d'activité entre juillet et octobre, le compte totalisait **152 abonné.e.s** au 31 décembre.

Le nombre de tweets dans l'année a été de 73 pour **19 000 vues**.

➢ YOUTUBE

De nouveaux contenus ont été ajoutés à la chaîne FDFA sur YouTube. Toutes les vidéos sont sous-titrées pour les rendre accessibles aux personnes déficientes auditives.

➢ CARENEWS

En novembre, FDFA a rejoint Carenews, portail n°1 dédié à l'intérêt général. Cette inscription nous permet de diffuser des informations auprès d'une communauté associative et également auprès de mécènes potentiels.
D'un autre côté, ce site référence tous les appels à projets des fondations et nous permet d'effectuer une veille active pour la recherche de fonds.

SITE FDFA

Le contenu du site continue de s'étoffer, proposant à la fois des informations générales sur l'association, ses actions, ses activités et ses prises de position et des informations plus spécifiques sur le handicap, les violences vécues par les femmes handicapées…

Les dossiers de presse sont désormais consultables en ligne.

Pages vues sur l'année : **39 821** contre 33 649 en 2015 (soit **+ 118 %**)

PUBLIPOSTAGE

De janvier à fin juin 2016, les envois en nombre ont été effectués par Sarbacane.
- 230 698 messages envoyés
- Taux d'ouverture : de 14,54 % (invitation au colloque) à 67,74 % (questionnaire d'évaluation du colloque)

A la rentrée, la bascule vers le logiciel Microsoft Dynamics 365 CRM & Marketing, nouveau logiciel de gestion des contacts et d'envoi en nombre a été effectuée.
- 184 388 messages envoyés
- Taux d'ouverture : de 12,91 % (invitation aux deux événements de novembre) à 48,72 % (Flash Info d'octobre)

Soit **415 086 messages** envoyés en 2016 avec une **ouverture moyenne** de **27,60 %**

FLASH INFO

En 2016, 10 numéros et un hors-série pour les fêtes de fin d'année ont été envoyés à **560 destinataires** en moyenne **par mois** (contre 365 en 2015). Cette forte augmentation s'explique par une diffusion élargie aux nouveaux contacts pour une période de trois mois, la gestion des abonnements de courte durée étant facilitée par la souplesse d'utilisation du nouveau logiciel d'envois en nombre.

Le taux d'ouverture du Flash Info s'établit à **32,66 %** (contre 36,72 % en 2015).

Pour faciliter sa lecture sur écran, l'infolettre mensuelle a connu une refonte en fin d'année avec l'ajout d'une table des matières dynamique permettant d'accéder directement aux articles. Autre nouveauté, l'insertion d'un lien permet désormais d'ajouter les dates et horaires des ateliers automatiquement dans son agenda électronique. Cette dernière fonctionnalité est en ligne sur le site de FDFA.

FONCTIONNEMENT

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 11 JUIN 2016

Après lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, l'assemblée a approuvé le budget prévisionnel ainsi que les projets pour 2016.

Suite aux démission et fins de mandat, il a été procédé au renouvellement des administratrices et administrateur. Ont été réélu.e.s : Laure Calame, Isabelle Essou, Catherine Mortier, Alain Piot et Maudy Piot.

Le Conseil d'administration de l'association compte 11 personnes en situation de handicap sur 17 membres.

Dans le cadre des compétences de l'assemblée extraordinaire, l'article 8 des statuts de l'association concernant les ressources a été modifié par l'ajout de l'alinéa suivant :
« des libéralités autorisées par la loi, notamment en faisant appel public à la générosité conformément à la loi du 23 juillet 2015 »

ADHERENT.E.S

Au 31 décembre 2016, l'association comptait **239 membres** contre 233 l'année précédente.

La répartition par genre s'établit à **91 % de femmes** et 9 % d'hommes. Cette proportion est identique à celle de 2015.

Les personnes en situation de handicap représentent **44,77 %** des adhérent.e.s. Parmi ces personnes handicapées, **95 %** sont des **femmes**.

Les singularités les plus fréquentes sont le handicap visuel (36 personnes), le handicap moteur (33 personnes) et le handicap auditif (13 personnes).

Deux personnes morales (associations) sont adhérentes de FDFA.

BENEVOLES

Sur 126 bénévoles inscrit.e.s, FDFA a pu compter sur **79 bénévoles** actives et actifs au cours de l'année contre 119 sur l'exercice précédent.

Ce net recul s'explique par une plus grande fidélisation des bénévoles. En effet, en 2015, l'association avait eu recours à des bénévoles intervenants plus ponctuellement et/ou sur des missions plus courtes.

46,84 % des **bénévoles** sont **adhérent.e.s** de l'association contre 39 % en 2015.

En juillet, les bénévoles se sont réuni.e.s avant les vacances autour d'un goûter et en décembre, « grignotons ensemble » a réuni bénévoles et adhérent.e.s.

« Grignotons ensemble » en décembre

EMPLOYEES, STAGIAIRES, VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE & MECENAT DE COMPETENCES

FDFA a accueilli en 2016 :

- Une stagiaire pendant deux mois dans le cadre d'une formation au CNAM
- Deux volontaires en Service Civique

Parmi les employées, la personne engagée en 2015 en contrat aidé pour la communication autour du numéro d'écoute et du film « Violences du silence » n'a pas pu achever son contrat pour raisons de santé. Le contrat n'a pas été renouvelé à son échéance.

FDFA a choisi de renforcer son équipe en recrutant une personne au poste de secrétaire à la rentrée de septembre. Celle-ci a mis fin à sa mission avant terme.

Le poste de secrétaire a ensuite été pourvu en novembre.

Un collaborateur du Groupe Orange a rejoint FDFA en novembre 2015 dans le cadre d'un mécénat de compétences avec Orange Solidarité. Il intervient comme chargé de mission « soutien aux usages numériques » (CRM et animation de l'atelier informatique).

FINANCEMENTS

En 2016, l'association a rempli 26 dossiers de demandes de financement (subventions et mécénat). Ce chiffre est le même qu'en 2015.

FDFA a également participé à six concours dont deux ont été couronnés de succès : l'association a été lauréate du prix OCIRP et a reçu une mention spéciale au prix des Droits de l'Homme de la République Française « Liberté, égalité, fraternité ».

Ainsi que les années précédentes, on distinguera les soutiens financiers apportés à l'association pour son fonctionnement et les fonds alloués pour des actions spécifiques, manifestations et Ecoute Violences Femmes Handicapées.

Fonctionnement
La Mairie de Paris a maintenu son financement pour le fonctionnement associatif. La mission Diversité de Renault a également apporté son soutien à FDFA pour les ateliers.

Manifestations
Le colloque a été organisé grâce au soutien de la Mairie de Paris.

Les Feuilles d'automne ont reçu le soutien de la Mairie de Paris et du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.

Ecoutes Violences Femmes Handicapées – 01 40 47 06 06
Cette initiative a reçu des fonds de la Mairie de Paris, du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), de la Fondation RAJA-Danièle Marcovici, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et du Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre de l'appel à projet « Soutien régional aux actions associatives pour les femmes en difficultés 2016 ».

Les travaux de création d'un bureau dédié à l'écoute ont été réalisés grâce au soutien de la Fondation Orange dans le cadre du projet « Maison Digitale ».

PROJETS 2017

3 mars – Soirée « Rencontres & Dédicaces »
Le Jardin Littéraire de FDFA propose une soirée de rencontres et de présentations d'ouvrages écrits par des membres de l'association.

30 mars – Colloque « Femme, laïcité, égalité, handicap »
A la suite des attentats perpétrés en France en 2015 et 2016, les médias se sont emparés de notions comme la laïcité, la citoyenneté ou encore les valeurs républicaines, poussant chacune et chacun à s'interroger sur ces valeurs.

Au-delà des principes de liberté de conscience et de liberté de culte ainsi que de la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, qui sont au cœur de la laïcité, se pose la question de la place de l'individu, du Moi et de l'Autre, dans l'espace public, de son inscription dans un collectif, dans une citoyenneté, dans une humanité.

De nombreuses initiatives ont été prises pour lutter contre les discriminations, contre les préjugés et contre toute forme de rejet.

Quelle place pour les personnes en situation de handicap dans ce mouvement ?

12 octobre – Forum « Femme, santé, handicap »
Marraine : Roselyne BACHELOT
Poser la question de la santé des femmes handicapées relève du paradoxe. Si les soins, traitements et accompagnements liées à la situation de handicap sont bien pris en considération par le corps médical, les autres attentes médicales des femmes handicapées demeurent lettre morte ou pour le moins difficiles d'accès.

Il est un domaine dans lequel cette affirmation s'avère encore plus : celui de la santé sexuelle et reproductive. Car à la question du handicap s'ajoute celle de la féminité. Cette demande de double attention ne débouche-t-elle pas sur une double discrimination dans l'accès aux soins ?

FDFA interrogera des professionnel-le-s du soin et de la santé (médecins, sages-femmes…), des historien-ne-s, philosophes, sociologues, anthropologues… sur cette question de la santé des femmes handicapées et recueillera les témoignages des usagères et usagers de la santé en situation de handicap.

Autour du 25 novembre – Journée internationale de lutte contre les violences envers les femmes
Sont prévus une projection-débat autour du film « Violences du silence » et un café littéraire. Le programme reste à définir.

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir FDFA

Femmes handicapées, citoyennes avant tout !

Association Loi de 1901

Permanences et activités :
2, rue Aristide Maillol - 75015 PARIS
☎ 01 45 66 63 97
contact@fdfa.fr
http://fdfa.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Siège social :
16, rue Émile Duclaux -75015 PARIS

Rédaction et mise en page : Isabelle Dumont
Crédit photos : D. Adam, I. Dumont, A. Piot, A. Tisseau, DR
Dessin silhouette : Priscila Rosman de Sà
© Isabelle Dumont pour FDFA – mai 2017